



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



DEPARTEMENT AFFAIRES ECONOMIQUES ET AGRICULTURES

Projet Elevages et Pastoralisme intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO)

MODULE DEFORMATION SUR LE JOURNALISME SENSIBLE AUX CONFLITS EN LIEN AVEC LES SYSTEMES D'ELEVAGE MOBILES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL



Juin 2022

« Ce guide a été conçu par le **CILSS** et la **CEDEAO** à travers les experts de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) de la CEDEAO, en particulier, l'Assistant Technique Elevages et pastoralisme, **Dr Bio Goura Soulé** et du CILSS à travers l'équipe de mise en œuvre du PEPISAO, **Moussa ASSOUMANE** (coordonnateur du PEPISAO), **Imorou OROU DJEGA** (expert en ingénierie sociale et prévention des conflits), et trois personnes ressources **ANDEBI Baguiri** Juriste, **NALEMANE Gomis**, journaliste, correspondant des médias internationaux, consultants en journalisme, **Samba Diallo Diby** consultant-formateur en pastoralisme (ARED-Sénégal).

Nos remerciements vont également à l'endroit de
Nos remerciements vont également au **Dr SANOU BAKARY** coordonnateur de la composante du PFUA GIZ/CEDEAO, pour sa contribution à l'amélioration du contenu du module.

TABLE DES MATIÈRES

A- INTRODUCTION.....	6
Objectifs.....	7
Résultats attendus.....	7
B- CONTENU DES MODULES.....	8
Sous-Module 1 : Enjeux et défis des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	8
Séquence 1 : Contraintes majeures et défis liés à l'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	9
Séquence 1: Gouvernance des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	9
Fiche 2.1: Les contraintes liées au système d'élevage mobile.....	10
Fiche 2.2 : Les défis liés à l'élevage mobile.....	12
Séquence 2 : Caractéristiques des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	12
Fiche 1.1 Caractéristiques de l'élevage en Afrique de l'Ouest et au Sahel	12
Séquence 3 : Enjeux des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	16
Fiche 3.1: Arrêt de la mobilité du bétail dans les pays du sahel : enjeu socio-économique et environnemental.....	16
Fiche 3.2 : La sécurisation de la mobilité, un enjeu économique et sécuritaire.....	17
Sous-module 2 : Prévention, Gestion et Transformation des conflits en lien avec l'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel	19
Séquence 1: Gouvernance des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	20
Séquence 2 : Compréhension des concepts d'un conflit et ses causes profondes.....	25
Séquence 3 : Stratégies de Gestion et de transformation de Conflits	29
Sous-Module 3 : Journalisme et communication sensibles aux conflits agropastoraux.....	30
Séquence 1 : Journalisme sensible aux conflits liés à l'agropastoralisme.....	31
Séquence 2 : Rôle et place du journaliste dans son milieu professionnel.....	35
Séquence 3 : Les genres journalistiques.....	36
Séquence 4: Couvrir l'agropastoralisme de manière efficace.....	37
Séquence 5 : Codes d'éthique et de déontologie en communication, cas applicables aux conflits.....	38
Séquence 6 : Pratiques de terrain (Prises de sons/ images, montage).....	39
Conclusion.....	62

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AFD :	Agence Française de Développement
APESS :	Association pour la Promotion de l’Elevage au Sahel et en Savane
CA :	Conseil d’Administration
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CILSS :	Comité permanent Inter Etat de lutte contre la Sècheresse au Sahel
CIT :	Certificat International de Transhumance
FAO :	Food and Alimentation Organisation
GRN :	Gestion des Ressources Naturelles
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PEPISAO :	Projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l’Ouest
PFUA :	Programme Frontière de l’Union Africaine
PIB :	Produit Intérieur Brut
PRAPS :	Projet Régional d’Appui au Pastoralisme au Sahel
RBM :	Réseau Bilital Maroobè
SE :	Secrétaire Exécutif
UEMOA :	Union Economique Monétaire Ouest-Africain

INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, les systèmes d'élevage mobiles dans leur exercice font face à de nombreux défis, notamment les conflits entre agriculteurs et pasteurs et l'insécurité civile en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Ces dernières décennies, des conflits initialement engendrés par la compétition autour des ressources naturelles, se sont progressivement transformés en des luttes de contrôle de terroirs entre groupes socioculturels et des revendications politico religieuses qui ont intensifié aussi bien le déplacement des animaux que des populations.

Au même moment nous observons que les médias - presse écrite, radio et audiovisuelle reportent le plus souvent les problématiques pastorales à la gestion des conflits fonciers agriculteurs-éleveurs, et sur l'accès aux couloirs de transhumance. Les pasteurs et les ménages pastoraux sont donc le plus souvent décrits à l'aune de cette conception générale d'un élevage pastoral conçu comme vulnérable face aux risques climatiques, environnementaux, sanitaires et terroristes, et comme peu efficient dans le cadre des politiques de modernisation agricole.

L'ensemble de ces observations nous amène à conclure que l'élevage pastoral est un système de production non seulement minoré, mais aussi peu connu par les médias d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, qui le plus souvent se contentent de relayer les représentations courantes et les événements officiels à son propos.

Au cours de ces trois (03) dernières années, l'insécurité des biens et des personnes à laquelle se sont ajoutés les effets de la pandémie à covid-19 avec ses corollaires de mesures de restriction de mouvements du bétail et de fermeture des marchés à bétail, ont fini par rendre plus vulnérable la communauté pastorale et agro pastorale.

Cette situation a eu également des effets négatifs sur l'état nutritionnel et sanitaire des animaux et a privé les pasteurs de revenus provenant du commerce de bétail.

De ces constats, est née une volonté de réfléchir aux moyens d'informer et de sensibiliser non seulement les acteurs clé de la filière bétail-viande, mais surtout les professionnels de l'information et de la communication sur les enjeux et défis des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au sahel. D'autres constats factuels faits sur le terrain, dénotent que le système d'élevage mobile n'est pas toujours bien compris et donc mal perçu par certains acteurs. A titre illustratif, une étude conduite dans le cadre du projet PEPISAO par le cabinet ZOOFOR en 2020, montre que 50% des acteurs aussi bien institutionnels que physiques rencontrés ont une mauvaise perception du système d'élevage mobile et 25% d'entre eux ont une perception plus ou moins positive du système. Cet état de fait réside dans le fait que ces acteurs ont une compréhension étriquée du système du fait de la sous information ou la male information. Encore cette dernière est d'autant plus grave si elle est diffusée par des spécialistes en la matière que sont les hommes et femmes des médias, autrement dit les journalistes. Une impérieuse nécessité d'informer et de former ces acteurs clefs s'était alors avérée nécessaire dans le souci d'opérer un changement.

Afin de trouver des solutions durables à ce phénomène, la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA ont engagé depuis quelques années des actions pour sécuriser les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel à travers l'organisation des rencontres régionales focalisées sur la concertation inter acteurs pour une transhumance apaisée. Ces concertations de haut niveau ont fortement recommandé d'intensifier le dialogue pour asseoir une vision partagée autour de l'agropastoralisme.

Ainsi dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Élevages et Pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO), financé par l'Agence française de Développement (AFD), le CILSS développe une stratégie de renforcement des capacités des acteurs de sa zone d'intervention sur la Prévention, la Gestion et la Transformation des conflits en lien avec l'élevage mobile. Les hommes des médias (écrits, télévisuels, parlés et sociaux...), constituent des maillons très importants dans la chaîne de prévention, de gestion et de transformation des conflits, de par leur rôle dont le niveau de maîtrise contribuerait à atténuer ou à exacerber la situation.

Le présent manuel d'animation, de sensibilisation et de formation des professionnels des médias sur les enjeux et défis des systèmes d'élevage mobiles se veut un outil qui contribuera à une meilleure compréhension du secteur agropastoral par ceux-ci ainsi qu'à un traitement amélioré des informations sur ledit système de production animale. Un focus est mis sur la prévention et la gestion des conflits en vue de la transformation de ceux-ci dans la perspective d'une paix durable.

OBJECTIFS

L'objectif général de ce module est de permettre aux professionnels des médias d'avoir une meilleure compréhension des enjeux et défis des systèmes d'élevage mobiles afin de contribuer à une meilleure prévention, gestion et transformation des conflits entre les usagers des ressources naturelles.

De façon spécifique, il s'agira :

- De doter les professionnels des médias en capacité d'analyse des implications économiques, sociales, environnementales, sanitaires et politiques des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- D'armer les professionnels des médias de compétences en matière d'analyse des fondements et des caractéristiques des conflits et ainsi que les moyens pour les prévenir, les gérer et les transformer le cas échéant
- Doter les professionnels des médias de compétences leur permettant de collecter, traiter et produire l'information pour une meilleure sensibilisation des acteurs.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les professionnels des médias sont dotés de capacité d'analyse des implications économiques, sociales, environnementales, sanitaires et politiques des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- Les professionnels des médias sont capacités en matière d'analyse des fondements et des caractéristiques des conflits et ainsi que les moyens pour les prévenir, les gérer et les transformer le cas échéant
- Les professionnels des médias sont dotés de compétences leur permettant de collecter, traiter et produire l'information pour une meilleure sensibilisation des acteurs.

SOUS- MODULE 1

ENJEUX ET DÉFIS DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE MOBILE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- O.1.1:** AMENER LES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS À MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ÉLEVAGE MOBILE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL
- O.1.2:** AMENER LES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS À MIEUX INTERNALISER LES ENJEUX MAJEURS DU SYSTÈME DE L'ÉLEVAGE MOBILE POUR UNE MEILLEURE INFORMATION/COMMUNICATION



SÉQUENCE 1

CONTRAINTE MAJEURES ET DÉFIS LIÉS À L'ÉLEVAGE MOBILE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Connaître les contraintes majeures auxquelles font face les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'ouest et au sahel
- Comprendre les défis auxquels les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'ouest et au sahel font face
- Etre capable de vulgariser les connaissances acquises sur les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'ouest et au sahel

SÉQUENCE 1: GOUVERNANCE DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE MOBILES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Comprendre les politiques publiques et régionales de la gestion de l'élevage
- S'approprier du cadre juridique et règlementaire régional en lien avec les systèmes d'élevage
- Connaître les acteurs intervenants autour du pastoralisme

1.1- L'ESSENCE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

Les orientations stratégiques des institutions inter étatiques et publiques s'appuient depuis une vingtaine d'années sur les documents et politiques adoptés par diverses instances régionales. A ce titre, on note principalement les documents issus du CILSS, de l'UEMOA et de la CEDEAO, parmi lesquels on a la stratégie régionale pour le développement et la gestion du pastoralisme du CILSS (2017), la Politique agricole Commune de l'UEMOA (PAU) 2001, la Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) 2005 ; et le Plan d'action pour le développement et la transformation de l'élevage dans l'espace CEDEAO.

Dans le domaine de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les actions des Etats et des institutions régionales sont orientées vers :

- Le développement de l'information d'aide à la décision économique et politique ;
- La promotion du dialogue multi acteurs aux échelles locale, nationale et régionale;
- la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- Des investissements structurants dans des infrastructures de sécurisation du pastoralisme;
- La surveillance et le contrôle des épizooties et des maladies transfrontalières;
- La promotion de chaines de valeur inclusives.

Ses principales actions sont généralement mises en œuvre à travers des programmes et projets régionaux et nationaux visent à opérationnaliser les instruments de politiques existants à divers niveaux, notamment au niveau des États de la Communauté : code foncier, code pastoral, code forestier, règlements, décisions , arrêtés. La carte suivante fait le point des pays ayant le code pastoral en Afrique de l'Ouest.

1.1- ÉTAT DES LIEUX SUR LA LÉGISLATION PASTORALE EN AFRIQUE DE L'OUEST



Il est à noter que les différents pays ne sont pas au même niveau en ce qui concerne la législation pastorale.

Fiche 2.1: Les contraintes liées au système d'élevage mobile

L'élevage mobile au Sahel et en Afrique de l'Ouest se heurte à de multiples contraintes notamment :

- ➔ L'amenuisement des ressources naturelles sources principales de l'alimentation des animaux du fait de : (la croissance continue de la population humaine et du cheptel, de la dégradation de l'environnement en lien avec le changement climatique, de l'avancée des fronts agricoles) ;
- ➔ L'incomplétude des réformes politique dans les domaines du foncier pastoral, et de la décentralisation ;
- ➔ Les imperfections des marchés (flambées des prix et variations saisonnières) ;
- ➔ La dégradation du contexte sécuritaire dans la sous-région avec l'apparition de l'extrémisme violent et des enlèvements (kidnapping) des éleveurs, les vols d'animaux ou de troupeaux sous toutes ses formes ;
- ➔ L'incohérence des politiques sectorielles reléguant parfois l'élevage au dernier rang en matière d'investissement ;
- ➔ La récurrence de conflits entre usagers des ressources naturelles et qui se complexifient avec l'insécurité ambiante dans la région et son cortège de stigmatisation.
- ➔ La non sécurisation des espaces pastoraux et la remise en cause des accords sociaux sur les parcours (aires de pâturage, aires de repos, couloirs de passage)
- ➔ L'insuffisance des équipements pastoraux (points d'eau, parcs, banques d'aliments bétail,
- ➔ Un accès limité aux services sociaux de base (école, centres de santé humaine et animale)
- ➔ La pollution des parcours pastoraux par les industries extractives (produits toxiques) et les intrants agricoles (pesticides, herbicides et engrais chimiques)

Fiche 2.2 : Les défis liés à l'élevage mobile

Plusieurs défis sont à relever afin de redonner à l'élevage mobile sa place dans le développement. Ces défis sont liés à l'environnement, aux politiques publiques, à la sécurité sous toutes ses formes, à la survie du troupeau, à l'organisation des acteurs eux-mêmes ainsi qu'aux textes et à la communication.

2.2.1: Défis liés à l'environnement

- La dégradation du couvert végétal (herbacé et arboré) très accentué ;
- L'assèchement très rapide des points d'eau naturels ;
- La toxicité des points d'eau et des aires de pâturage ;
- L'accès difficile aux zones de pâturage dû à l'obstruction des couloirs de passage.

2.2.2 : Défis d'accès aux intrants de production et de matériel d'élevage

- Indisponibilité de la matière première liée à la pluviométrie
- Cherté des intrants (cout d'achat, de transport)
- Mainmise sur les intrants de production par les puissantes organisations avec lesquelles les éleveurs sont obligés de sous-traiter.

En matière de politiques nationales, sous régionales et régionales, l'élevage mobile reste confronté :

- A la difficulté d'application de certains textes de lois ;
- A l'inadéquation de certains textes à la réalité de terrain ;
- A la faiblesse des politiques d'aménagement ;
- Au non-respect des textes (régional) par les États et aussi par les acteurs eux-mêmes ;
- A la difficulté de promouvoir une vision partagée sur les options de sécurisation des systèmes d'élevage mobiles. ;
- A l'indélicatesse/abus de certains agents en missions de contrôle

2.2.3 : Défis sécuritaires

Parmi les secteurs les plus affectés par les fléaux d'insécurité de notre temps, il y a bel et bien le pastoralisme. Il est sujet :

- A l'extrémisme violent ;
- A la criminalité pastorale ;
- Aux déplacements massifs des populations ;
- Au vol de bétail ;
- Aux kidnappings/ enlèvements des éleveurs contre rançon ;
- Aux risques d'enrôlement par les groupes armés
- A la stigmatisation des éleveurs
- Aux déguerpissements des éleveurs

2.2.4: Les défis liés à la pratique du pastoralisme (survie du système)

L'un des défis majeurs du pastoralisme est la survie même de l'activité. En effet, dans un environnement de plus en plus moderne, la jeune génération s'adapte très mal au mode traditionnel de l'élevage. Le transfert de pratique de génération en génération semble compromis. Aujourd'hui, l'on peut craindre une menace de recul de la pratique traditionnelle de l'élevage au profit de la sédentarisation/ ranching ou autres pratiques dites modernes.

2.2.5: Les défis liés au leadership

Les conflits de leadership lié à la pluralité des organisations socio-professionnelles autour du pastoralisme ne sont pas souvent de nature à apaiser la pratique. En effet, si la pluralité des structures pastorales peut dénoter de la vivacité de l'activité, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue en même temps un défi majeur autour des enjeux stratégiques. La question de représentativité des organisations pastorales pose de sérieux problèmes aussi bien à l'État central qu'aux éleveurs eux-mêmes

SÉQUENCE 2

CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE MOBILES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

Connaitre l'importance des systèmes d'élevage mobiles dans les économies nationales et sous régionale
Comprendre le fonctionnement des systèmes d'élevage mobiles

Fiche 1.1 Caractéristiques de l'élevage en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Pour les productions animales, il existe deux grands types de systèmes de production à savoir le système extensif (mobile) et le système intensif (sédentaire). On peut combiner ces deux systèmes pour avoir un système semi extensif ou semi intensif.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, l'élevage est caractérisé par un système de production animale dominé par le mode non sédentaire reposant sur la valorisation des pâturages naturels.

En effet, 70 à 90 % du cheptel bovin et 30 à 40 % de celui des petits ruminants y sont élevés selon le système pastoral transhumant et nomade (CSAO-OCDE, CEDEAO, 2008).

Cependant, il est à noter une émergence du mode d'élevage intensif ou semi-intensif dans quelques régions surtout côtières (fermes laitières, d'embouche, ranch) à la périphérie des grandes agglomérations.

Ce système dominant s'exerce dans des conditions de productivité limitées par la sensibilité aux variations climatiques (espace entre mises bas impacté par les sécheresses) et des pertes récurrentes d'animaux liées surtout aux vols de bétail dans les zones d'insécurité.

Pour un cheptel estimé à environ plus de 500 millions de ruminants dans la région (FAO, 2019), le système d'élevage mobile occupe plus de 20 millions de personnes et participe pour environ 5% du PIB régional et 15 % de PIB dans les pays sahéliens,

Il est pourvoyeur de 25 % du PIB Agricole régional pour 40% à 50% dans les pays sahéliens et contribue pour une production annuelle de lait de plus de 5 milliards de litres, permettant de couvrir environ 70% des besoins de la région.

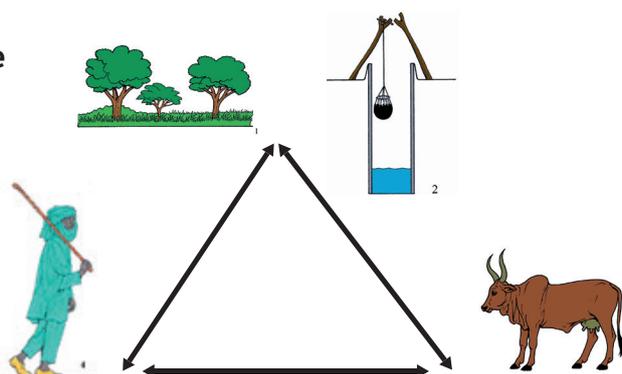
Plus de 15 % des recettes d'exportation de certains pays du Sahel proviennent de l'élevage, lequel d'ailleurs couvre 90% de besoins en viande rouge.

Sur les plans social et culturel, le pastoralisme est une pratique de promotion culturelle qui assure un brassage interculturel, une sécurité alimentaire, un bien-être social et à travers duquel s'effectuent des rites intergénérationnels de transfert du savoir-faire et savoir - vivre endogènes.

Du point de vue épidémiologique et génétique, le pastoralisme est une pratique d'évitement de certaines épizooties et aussi d'amélioration des races favorisée par des rencontres de troupeaux de différentes performances.

1.1. Fonctionnement des systèmes d'élevage mobiles

L'élevage mobile repose sur trois (03) piliers fondamentaux que sont l'Animal, l'alimentation et l'homme. Ces trois piliers sont étroitement liés et s'imbriquent entre eux. Ils constituent un SYSTEME de production cohérent.

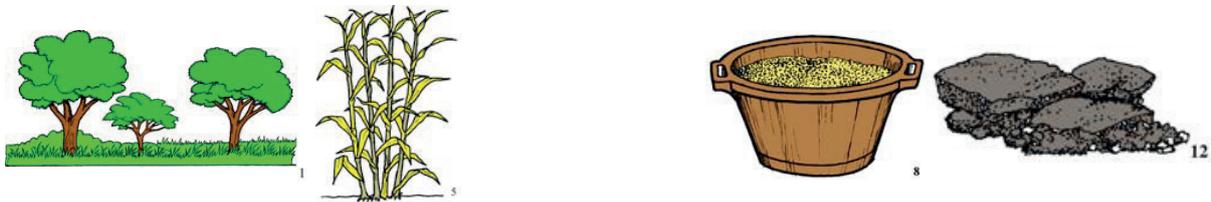


Les ressources alimentaires les plus utilisées par le bétail sont : les pâturages naturels (herbes, arbres), les résidus de récolte (pailles, tiges, fanes, drèches..), les sous produits agro industriels (sons de riz, blé, les tourteaux,), les minéraux et les restes de ménage.

Les pâturages naturels constituent la base de l'alimentation des ruminants dans ce système. Dans le système de digestion des ruminants, la présence du fourrage grossier est obligatoire pour assurer la rumination.

En effet, il faut cinq (5) conditions pour que la rumination se fasse normalement :

- Animal au repos
- Animal en bonne santé
- Alimentation suffisante
- Présence de l'eau
- Présence obligatoire de fourrage grossier (dans certains pays du sahel, les éleveurs à défaut de fourrage grossier, utilisent le carton)

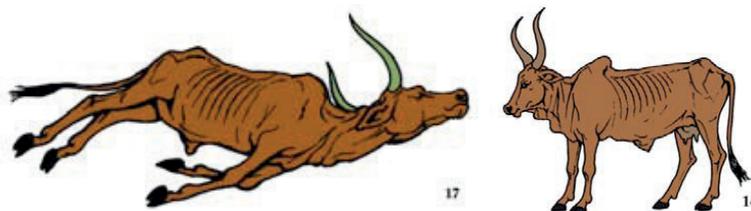


En Afrique de l'Ouest et au Sahel, l'aliment de base des animaux reste le pâturage naturel qui est fonction de plusieurs facteurs. Parmi ces pâturages naturels, les herbes annuelles restent prépondérantes.

Dynamique de la végétation des herbes annuelles :



La quantité de biomasse produite chaque année varie selon la pluviométrie (la quantité d'eau qui tombe, sa répartition dans le temps et dans l'espace) et le substrat (texture et structure du sol et du relief). Il existe des variations annuelles et interannuelles et ceci constitue une caractéristique du sahel, à savoir une alternance d'années très pluvieuses, des années moyennement pluvieuses et des années très déficitaires dites années de sécheresse.



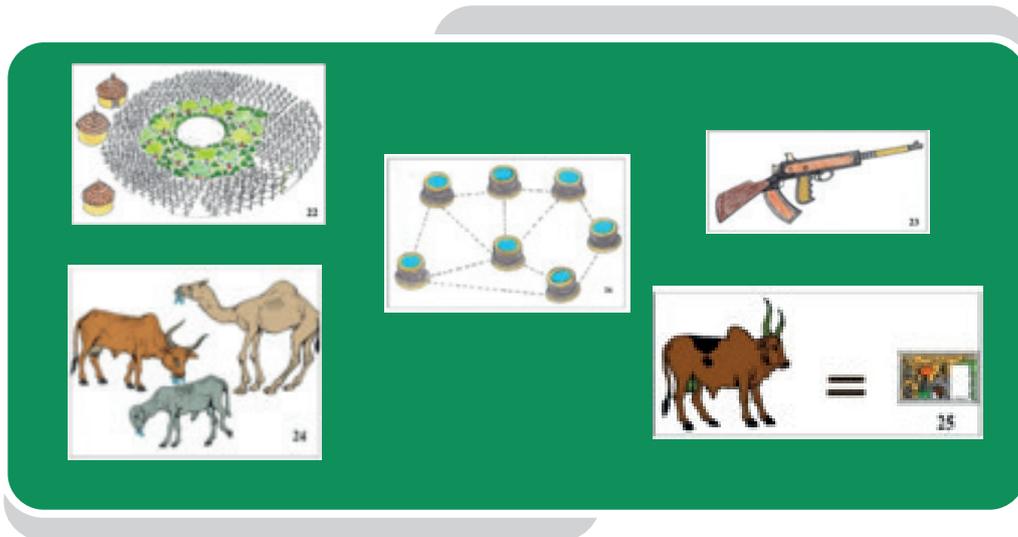
Pour pallier aux variations des ressources et à leur dispersion dans l'espace, la stratégie fondamentale adoptée par les producteurs consiste à la mobilité des animaux.

Il existe plusieurs formes de mobilité (la transhumance, le nomadisme, l'exode)

La mobilité s'organise aussi bien en amont qu'en aval. Elle ne se fait pas au hasard, il existe un système d'information sur les itinéraires et autres éléments.

Les grands groupes de raisons qui peuvent pousser un éleveur à se déplacer sont :

- ⌘ Raisons de production : recherche de pâturages, eau, sels, santé des animaux
- ⌘ Raisons de sécurité : fuite des maladies, vols, conflits, guerres
- ⌘ Raisons économiques : recherche de marchés plus rémunérateurs
- ⌘ Raisons de politique de développement économique : aménagements



La mobilité des animaux présente des avantages comparatifs comme :

- ⌘ Le nettoyage de la brousse pour favoriser une meilleure pousse des herbes
- ⌘ Le transport des graines herbacées d'une zone à une autre
- ⌘ L'enfouissement des graines herbacées
- ⌘ L'apport de fumure organique
- ⌘ La régénération arborée

Le manque de mobilité a des effets négatifs :

- ⌘ Le surpâturage en début d'hivernage
- ⌘ La diminution des semences au moment de la fructification des herbes
- ⌘ La dégradation des sols dans les enclaves pastorales pendant l'hivernage



Encadré n°1 :

- » **Transhumance** : déplacements saisonniers des animaux avec 2 principes : avoir un terroir d'attache, avoir l'intention de revenir au terroir d'attache. La transhumance peut être interne (nationale), transfrontalière (2 à plusieurs pays). En période de transhumance ; une partie du troupeau peut rester dans le terroir d'attache, la totalité du troupeau peut être engagée. De même, une partie seulement de la famille peut être engagée, le reste campe dans le terroir d'attache. Parfois aucun membre de la famille ne part, il est alors fait recours à aux bergers salariés
- » **Nomadisme** : il existe un point de départ mais le point d'arrivée n'est pas nécessairement connu et l'esprit de retour n'existe pas. Tout le troupeau part avec l'ensemble de la famille. Toutefois des formes intermédiaires entre transhumance et nomadisme se développent de plus en plus dans les pays sahéliens comme dans les pays côtiers
- » **Exode/Émigration** : au départ il s'agit de transhumants qui pour diverses raisons restent définitivement dans les pays d'accueil



COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- ▣ Connaître les enjeux majeurs liés au système d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- ▣ Être capable de vulgariser les connaissances acquises sur le système d'élevage mobile en Afrique de l'ouest et au sahel

Fiche 3.1: Arrêt de la mobilité du bétail dans les pays du sahel : enjeu socio-économique et environnemental :

Après la sécheresse des années 1973, les éleveurs ont été considérés comme étant les responsables de la dégradation de l'environnement. Ils sont incapables de gérer et de partager les ressources communes. Face à ces constats, beaucoup d'acteurs (dans le Sahel comme dans certains pays côtiers) pensent qu'il vaut mieux arrêter la mobilité et sédentariser l'élevage. Il est donc important de bien comprendre les implications d'une telle politique avant de conclure puis que pour la majorité des producteurs (éleveurs), la mobilité reste une nécessité absolue. Dès lors une question reste posée : Est-ce que l'arrêt de la mobilité du bétail est une option qui est viable d'un point de vue économique, social et environnemental, tant au Sahel que dans les pays côtiers ?

Au Sénégal, une expérience a été menée pour tester un système où les pâturages seraient divisés en parcelles avec leur utilisation contrôlée. Les animaux devaient arrêter d'être mobiles et rester à l'intérieur des parcelles. Après douze (12) ans d'expérimentation (1981 à 1992), des études comparatives ont été menées pour tirer des leçons et des conclusions.

- Il y avait régulièrement une inadéquation entre le pâturage disponible qui changeait chaque année et les charges animales qui, elles, étaient fixes
- Au niveau de la quantité, les pâturages dans les parcelles n'étaient pas plus abondants qu'à l'extérieur des parcelles, dans le pâturage communautaire
- Au niveau de la qualité des pâturages, l'inadéquation entre les charges animales et la biomasse disponible a entraîné un appauvrissement de la végétation
- En ce qui concerne les arbres, la situation a été meilleure dans les parcelles, mais dans des proportions limitées
- Les animaux étaient un peu en meilleur état dans les parcelles, mais en mauvaise année ils étaient beaucoup moins résistants
- Les éleveurs des parcelles n'ont pas fonctionné sur le principe de réciprocité avec les autres éleveurs, ce qui a abouti à de nombreuses tensions
- L'arrêt de la mobilité pourrait entraîner une perte de productivité du cheptel national et une diminution de l'offre en viande provenant des transhumants

- Leçon 1 :** Au Sahel, l'arrêt de la mobilité des troupeaux n'a pas nécessairement d'effets positifs sur l'environnement
- Leçon 2 :** La mobilité reste une condition essentielle à la gestion des déséquilibres en milieu sahélien ;
- Leçon 3 :** L'arrêt de la mobilité implique une privatisation des pâturages qui poserait de nombreux problèmes au Sahel ;
- Leçon 4 :** l'arrêt de la mobilité pourrait avoir des conséquences sur les économies nationales des pays de départ comme dans les pays d'accueil ;

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Connaitre les enjeux majeurs liés aux systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- Contribuer à une meilleure application des textes sur le pastoralisme

FICHE 3. 2 : LA SÉCURISATION DE LA MOBILITÉ, UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SÉCURITAIRE

● Enjeu de la sécurisation de la mobilité

L'analyse de l'enjeu sur l'arrêt de la mobilité montre qu'il n'y a pas vraiment d'alternative évidente et viable à la mobilité du bétail, tant au Sahel que dans les pays côtiers. Il est donc important de se pencher sur la question de la sécurisation de la mobilité et sur les différentes dimensions à prendre en compte dans cette sécurisation de la mobilité.

Etude de cas :

Région fictive à traverser

- La mise en place de couloirs à bétail est une nécessité absolue
- La sécurisation des couloirs est un processus exigeant et il y a donc urgence à le faire, avant que cela ne soit trop tard
- Pour être fonctionnels, les couloirs doivent être équipés
- La sécurisation des couloirs est nécessaire, mais non suffisante

Leçon 1 : La sécurisation de la mobilité comporte plusieurs exigences qui doivent toutes être remplies ;

Leçon 2 : Le travail qui reste pour sécuriser les couloirs est considérable et il y a urgence ;

Leçon 3 : Il faut aussi sécuriser les ressources pastorales à l'extérieur des couloirs dans les zones d'accueil ;

Leçon 4 : Il faut aussi parvenir à réduire les tracasseries routières en réduisant le nombre de postes de contrôle sur les axes et la mise en place et l'opérationnalisation de l'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA).

● **Enjeu économique de la mobilité**

L'analyse du coût de la mobilité est fondamentale, car la contribution économique des éleveurs mobiles sur l'économie locale est rarement reconnue, surtout que les données chiffrées sur le sujet manquent cruellement.

- La transhumance facilite l'intégration régionale, à travers celles des marchés (approvisionnement des marchés des pays côtiers par du bétail des pays sahéliens) : plus de 3 millions de têtes commercialisés chaque année : Lagos seule a besoin 6 000 têtes par jour.
- Les recettes sur les marchés de bétail sont parfois consistantes : plus de 3 millions de Nairas les jours de foire du marché de Katsina au Nord du Nigeria
- Les recettes tirées de la fiscalité contrôlée des marchés à bétail contribuent pour plus de 30 % au collectif budgétaire de certaines communes au Nord du Bénin et du Togo
- Les transhumants dépensent d'importantes sommes d'argent pour acquérir des biens et services le long des couloirs de transhumance (près d'un million de FCA par convoi chaque année) (cf :étude

Leçon 1 : La mobilité implique un coût financier qui se reflète dans les budgets importants dépensés par les transhumants

Leçon 2 : La transhumance fournit année après année un apport considérable à l'économie locale qui bénéficie à de nombreux acteurs et contribue à créer de l'emploi ;

Leçon 3 : Le budget élevé consacré à l'aliment bétail démontre son importance stratégique pour accompagner la mobilité ;

SOUS- MODULE 2

PRÉVENTION, GESTION
ET TRANSFORMATION
DES CONFLITS EN LIEN
AVEC L'ÉLEVAGE
MOBILE EN AFRIQUE DE
L'OUEST ET AU SAHEL



SÉQUENCE 1

GOUVERNANCE DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE MOBILES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

Comprendre les politiques publiques et régionales de la gestion de l'élevage
S'approprier du cadre juridique et réglementaire régional en lien avec l'élevage
Connaitre les acteurs intervenants autour du pastoralisme

1.3 Cadres nationaux de gestion de la transhumance

Au plan national, plusieurs ministères sectoriels encadrent la pratique de la transhumance et le pastoralisme. Dans la plupart des Etats membres de la CEDEAO, les ministères en charge de l'élevage et de l'agriculture, le ministère de l'intérieur de la justice et de la défense, du ministère des affaires étrangères organisent et suivent les campagnes de transhumance. Ces ministères sectoriels promeuvent le dialogue avec les partenaires nationaux, assurent la réglementation, la définition et respects des calendriers de vaccination des animaux, la délivrance des CIT, etc à l'intérieur des Etats. Ainsi, on général, on note au plan opérationnel les instances suivants :

- **les Comités Nationaux de Transhumance (Agence au Bénin ; Ghana Ranching..) :** Faciliter la mobilité interne, la concertation et le dialogue entre acteurs et partenaires nationaux et extérieurs
- **Fonds d'appui au pastoralisme**
- **Comité d'orientation pour le Développement de l'élevage**
- **les comités préfectoraux de gestion de la transhumance :** concertation inter acteurs
- **les Comités Communaux de gestion de Transhumance :** Dialogue permanent entre acteurs
- **les comités Locaux de gestion de transhumance :** Prévention, Conciliation, respect des calendriers
- **les commissions foncières :** niveau village/tribu/communal/départementale pour informer, sensibiliser les agropasteurs et prévenir les conflits
- **les organisations pastorales et agricoles aux niveaux locaux:** pour informer, sensibiliser les agropasteurs et prévenir les conflits et faciliter la mobilité
- **les Collectivités territoriales décentralisées**
- **les organismes et personnes physiques (leader, chef coutumiers, etc)** au plan interne, interviennent d'une manière ou d'une autre dans la gestion des questions liée l'élevage mobile ;
- **les Organisations Non Gouvernementales** qui mettent en œuvre des actions d'envergure en matière de pastoralisme (sensibilisation, construction d'infrastructures pastorales, appui à la santé animale, appui à la transformation des produits laitiers et carnés...);

1.4 Les instances régionales de gestion de la transhumance

Au plan régional on note divers acteurs intervenant dans la gestion de la transhumance et le pastoralisme à savoir :

- **Les Concertations de haut niveau pour une transhumance apaisée au niveau de trois couloirs de transhumance (Est, centre, Ouest) :** ce sont des concertations et dialogue de

haut niveau entre les États (sahéliens et Côtiers) pour donner des orientations politiques et prendre des décisions consensuelles pour une transhumance apaisée et plus productive.

- **Les cadres de Concertation transfrontalier de gestion de la transhumance** : Création des espaces libres de dialogue entre des pays transfrontaliers pour faciliter la mobilité des éleveurs et leurs animaux, prévenir les conflits et promouvoir des espaces de développement intégré et partagé;

- **Les Organisations des producteurs au niveau Régional (OPR)** : Information et sensibilisation, défense des droits des éleveurs, mobilisation des partenaires techniques et financier, facilitation la délivrance des CIT, facilitation la mobilité et l'accès aux marchés, facilitation de dialogue et de concertation entre des pays transfrontaliers pour la mobilité des éleveurs et leurs animaux, prévention des conflits, mobilisation des investissements; dans cette catégorie, l'on peut citer RBM, ROPPA, APESS, etc..

- **les Organisations inter étatiques (CEDEAO, CEMAC, UA, UEMOA, CILSS)** : elles jouent des rôles régulateurs et d'appui au secteur pastoral et de la mise en œuvre des programmes sous-régionaux ou régionaux (PEPISAO, PRAPS.. etc) ;

- **les structures de média** qui sont chargées de communiquer sur les faits et événements en lien avec le pastoralisme.

Comme on peut s'en apercevoir, l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest s'exerce dans la plupart des pays dans le contexte de la décentralisation et met en jeu plusieurs acteurs, chacun jouant son rôle spécifique mais dans la complémentarité.

1.5 Encadrement juridique au niveau communautaire

Depuis 1998 la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a adopté deux textes réglementant la transhumance dans les Etats membres. Il s'agit de la décision A/DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les États membres de la CEDEAO, adopté en 1998 et le Règlement C/REG.3/01/03 relatif à la mise en œuvre de la réglementation de la transhumance entre ses États membres adopté en 2003. A ce titre, on note :

- La reconnaissance dès 1998 par les Chefs d'Etats de la CEDEAO de la Transhumance/Pastoralisme comme un mode de production ;
- la décision A/DEC.5/10/98 qui fait obligation aux éleveurs en déplacement transfrontalier d'être détenteurs d'un Certificat International de Transhumance (CIT) qui a pour objet :
 - . Permettre un contrôle des départs des transhumants ;
 - . Assurer une protection sanitaire des troupeaux locaux ;
 - . Informer à temps les populations des zones d'accueil de l'arrivée des troupeaux ;



1.5.1 La décision A/DEC.5/10/98 dispose également que :

- Le déplacement des troupeaux doit se faire par les pistes de transhumance définies par les Etats ;
- Le franchissement des frontières n'est autorisé que le jour,
- Le nombre de gardiens par troupeau doit être au moins de (1 personne) pour 50 têtes de bétail. Dans tous les cas, tout troupeau franchissant une frontière doit être accompagné par au moins deux (02) gardiens;
- Les gardiens doivent être détenteurs de documents d'identité en cours de validité et être âgés d'au moins 18 ans ;
- Les éleveurs admis bénéficient de la protection du pays d'accueil ;
- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont soumis au préalable à l'appréciation d'une commission de conciliation ;
- Chaque Etat Membre de la CEDEAO a le devoir de créer et rendre fonctionnel un « Comité National de Transhumance »

1.5.2 La réglementation C/REG.3/01/03 de la transhumance prescrit également :

- L'organisation de campagnes ou de sessions d'information, de communication de sensibilisation, de formation et d'éducation en faveur des éleveurs transhumants et des différents acteurs impliqués dans la transhumance au niveau des zones de départ, de transit et d'accueil des troupeaux transhumants ;
- La mise en place et/ou la dynamisation des organisations pastorales au niveau national afin qu'elles contribuent à une meilleure gestion de la transhumance, ainsi qu'à la prévention et à la gestion des conflits liés à la transhumance ;
- Le respect strict par les éleveurs, les transhumants, les agriculteurs et les autres composantes de la société rurale des textes communautaires CEDEAO relatifs, entre autres, à la transhumance entre les Etats membres, à la libre circulation des personnes et des biens et au mécanisme de prévention, de gestion, de maintien de la paix et de la sécurité ;
- La promotion du dialogue et de la concertation entre pays sur les problèmes de la transhumance (Conférence de haut niveau, cadre de concertation etc.)
- L'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest s'exerce dans un environnement juridique régional et sous régional avec des déclinaisons au niveau national.
- Il est à noter que la plupart de ces dispositions juridiques se révèlent désuètes et donc nécessitent de ce fait d'être actualiser en fonction des réalités factuelles évidentes.

1.5.3 Les droits et obligations prévus par la décision ADEC/05/10/1998 et son règlement d'application

Elle fixe et encadre la transhumance transfrontalière entre les pays de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle consacre la reconnaissance explicite de la transhumance Transfrontalière : « *Le franchissement des frontières terrestres en vue de la transhumance est autorisé entre tous les pays de la Communauté pour les espèces bovine, ovine, caprine, caméline et asine dans les conditions définies par la présente Décision* ». (Art 3)

1.1.1: Les droits et obligations prévus par la décision A/DEC.5/10/98 et son règlement d'application c/reg.3/01/03 relatif à la mise en œuvre de la transhumance entre les États membres de la CEDEAO

Droits des éleveurs	Obligations des éleveurs	Obligation des Etats
<p>1. Ils ont le droit d'exercice de la transhumance transfrontalière dans l'espace communautaire. (Art8)</p>	<p>1. Les déplacements des troupeaux transhumants sont subordonnés à l'entrée et à la sortie de chaque pays, à la détention du Certificat international de transhumance CEDEAO (CIT). (Art5 de la décision A/DEC)</p>	<p>Les pistes de transhumance sont définies par les États, conformément à l'itinéraire prescrit sur le certificat international de transhumance CEDEAO. (Art7 de la décision A/DEC)</p> <p>L'Etat garantit la sécurité des éleveurs régulièrement admis</p>
<p>2. Les éleveurs transhumants, régulièrement admis, bénéficient de la protection des autorités du pays d'accueil, et leurs droits fondamentaux sont garantis par les institutions judiciaires du pays d'accueil. (Art16 de la décision A/DEC)</p>	<p>2. La garde des animaux transhumants est obligatoire aussi bien en cours de déplacement que pendant le pâturage. (Art10 de la décision A/DEC)</p>	<p>Les animaux en divagation seront appréhendés par les autorités compétentes et conduites en fourrière</p> <p>Chaque pays d'accueil fixe la période d'entrée et de sortie du bétail transhumant sur son territoire et en informe les autres Etats</p>
	<p>Le franchissement des frontières et le pâturage se font exclusivement de jour.</p> <p>Le troupeau transhumant est gardé par un nombre de gardiens suffisant. Le nombre de gardiens est déterminé en fonction du nombre de têtes. Le nombre de gardiens par troupeau devra être au minimum un (1) pour 50 têtes de bétail.</p>	<p>Chaque Etat définit les zones d'accueil du bétail transhumant et procède à l'évaluation de la capacité d'accueil maximale de chaque zone</p> <p>Les pays d'accueil ont (doivent) constitué des comités de gestion de la transhumance très actifs depuis le niveau national jusqu'au niveau local (commune, canton, village) souvent avec les associations des éleveurs pour le règlement des différends entre les acteurs.</p>

NB : La décision A/DEC ne s'applique pas aux animaux se déplaçant d'un Etat à l'autre en vue de la commercialisation (Art4)

Droits des éleveurs	Obligations des éleveurs	Obligation des Etats
	<p>Les gardiens doivent être détenteurs de documents d'identité régulièrement délivrés par les services compétents de leur pays d'origine. (Art12)</p> <p>- Ils doivent être à tout moment, à même de justifier l'identité et le domicile du ou des propriétaires du troupeau. Les gardiens doivent être âgés de 18 ans au moins. (Art12)</p> <p>L'éleveur transhumant est tenu de conduire son troupeau dans la zone d'accueil qui lui a été désignée par les agents servant au poste d'entrée. (Art15 de la décision A/DEC)</p>	

➤ Les autres obligations:

- Le troupeau transhumant est gardé par un nombre de gardiens suffisant. **(Art11)**
- Le nombre de gardiens est déterminé en fonction du nombre de têtes. Le nombre de gardiens par troupeau devra être au minimum un (1) pour 50 têtes de bétail. Dans tous les cas, tout troupeau franchissant une frontière doit être accompagné par au moins 2 gardiens.
- Les gardiens doivent être détenteurs de documents d'identité régulièrement délivrés par les services compétents de leur pays d'origine. **(Art12)**
- Ils doivent être à tout moment, à même de justifier de l'identité et du domicile du ou des propriétaires du troupeau. Les gardiens doivent être âgés de 18 ans au moins. **(Art12)**

Le CIT a pour objectif de :

- permettre un contrôle des départs des transhumants ;
- assurer une protection sanitaire des troupeaux locaux ;
- informer à temps les populations des zones d'accueil de l'arrivée des troupeaux transhumants.

Le contenu du CIT:

composition du troupeau, les vaccinations effectuées, l'itinéraire à suivre par le bétail, les postes frontaliers par lesquels il doit passer ainsi que la destination finale.

La délivrance:

Il est délivré par le service chargé de l'élevage et visé par l'autorité administrative locale du lieu de départ.

SÉQUENCE 2

COMPRÉHENSION DES CONCEPTS D'UN CONFLIT ET SES CAUSES PROFONDES.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

les journalistes et acteurs de média se sont familiarisés avec les différentes notions/ concepts de prévention, gestion et transformation de conflits en lien avec le pastoralisme

les journalistes et acteurs de média connaissent les principaux types de conflits enregistrés

les journalistes et acteurs de média connaissent les causes profondes des conflits

2.1 Notions de conflit

Note : Qu'est-ce qu'un conflit ?

- 1. Une relation entre deux ou plusieurs personnes parties qui ont/ou pensent qu'elles ont des objectifs, valeurs ou intérêts incompatibles.**
- 2. Une opposition d'intérêt entre individus, entre communautés ou entre Etats dont la solution peut être recherchée par la violence (guerre, représailles), par la négociation face à face ou enfin par l'intermédiaire d'une tierce partie (médiateur, tribunal).**
- 3. Une opposition, une contradiction, un désaccord au sujet : des idées, opinions, points de vue, croyances, intérêts, appartenances ethniques, tribales, raciales et besoins des individus.**

Important à savoir:

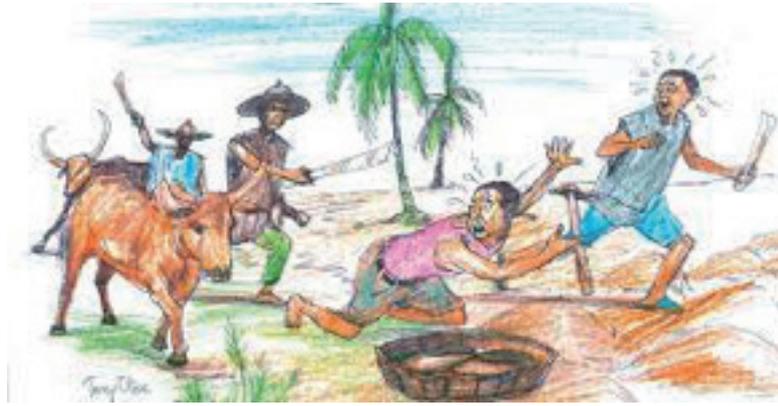
Les Conflits sont :

1. Un fait de la vie Inévitable et souvent créatif ;
2. Généralement résolu pacifiquement ils Conduisent souvent à une amélioration de la situation de la plupart ou de la totalité des personnes impliquées ;
3. Des relations qui mettent en scène plusieurs acteurs dont les intérêts sont apparemment opposés.

2.2 Différents types de Conflits que l'on peut rencontrer dans la société

Selon les acteurs en présence

- Conflits de ménage (entre Epoux et épouse) ;
- Conflits familiaux (entre Père et fille) ;
- Conflits politiques/Religieux (entre opposition et gouvernement) ;
- Conflits socioprofessionnels (entre Commerçant de bétail et boucher) ;
- Conflits fonciers ;
- Conflits coutumiers (contrôle de chefferie) ;
- Conflits entre corps habillés et éleveurs/ agriculteurs/ exploitants forestiers/braconniers ;
- Conflits entre agriculteurs et éleveurs.



Selon leur niveau d'évolution

Les Conflits sont :

- ➔ Conflit latent
- ➔ Conflit de surface
- ➔ Conflit ouvert
- ➔ Conflit violent et crise

2.2 Différents types de Conflits que l'on peut rencontrer dans la société

Selon les acteurs en présence

- ➔ *Conflits de ménage (entre Epoux et épouse) ;*
- ➔ *Conflits familiaux (entre Père et fille) ;*
- ➔ *Conflits politiques/Religieux (entre opposition et gouvernement) ;*
- ➔ *Conflits socioprofessionnels (entre Commerçant de bétail et boucher) ;*
- ➔ *Conflits fonciers ;*
- ➔ *Conflits coutumiers (contrôle de chefferie) ;*
- ➔ *Conflits entre corps habillés et éleveurs/ agriculteurs/ exploitants forestiers/braconniers ;*
- ➔ *Conflits entre agriculteurs et éleveurs.*

Note : Définitions

Conflit latent

« Un conflit est dit latent lorsque les parties concernées par le problème sont mécontentes et la tension couve entre elles »

Conflit de surface

« Un conflit est dit de surface quand il est apparemment sans causes »

Conflit ouvert

« Un conflit est dit ouvert lorsque les parties s'accusent ouvertement et se rejettent la responsabilité des causes du conflit »

Conflit violent et crise

« Un conflit est dit violent lorsque les parties font recours à la violence, aux agressions, aux actes de destruction pour se rendre justice ».

« Le conflit violent peut déboucher sur la crise, en dégénérescence »

COMPRENDRE LES NOTIONS DE VIOLENCE, PAIX, TRANSFORMATION DE CONFLITS

Qu'est-ce que la violence ?

La violence

Des actions, des mots, des attitudes, des structures ou des systèmes qui causent des dommages physiques, psychologiques, sociaux ou à l'entourage et/ou qui empêchent les gens de réaliser leur potentiel humain (Fisher, et al.)

Tout conflit n'est pas forcément violent.

Qu'est-ce que la paix ?

2.10 La paix et transformation des conflits

4. Paix :

C'est un processus consistant à acquérir des valeurs, la connaissance et à développer des attitudes, compétences et comportements pour vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres et avec l'environnement naturel

C'est la « **Capacité de transformer des conflits avec empathie**, sans violence et avec créativité, ce qui est un processus sans fin. »

Paix positive : paix durable, absence de la violence visible + absence de la violence moins/non visible par des changements d'attitudes et de structures

Paix négative : Absence de violence directe

Important : La paix ne signifie pas l'absence totale de tout conflit. Elle signifie l'absence de violence de toute forme et la résolution de conflit d'une manière constructive.

2.3 Exercice de groupe

Objectif : Partager les causes des conflits liés à l'élevage mobile au Sahel et dans les pays côtiers ainsi que les stratégies pour prévenir ces conflits

Énoncé de l'exercice

En 2 groupes de travail, en vous basant sur vos expériences journalistiques et empiriques :

1. Quelles sont les situations qui sont souvent à l'origine des conflits
2. Quelles sont les réactions des acteurs par rapport à ces situations
3. Comment se terminent souvent ces conflits
4. Votre perception :
 - * des Pasteurs éleveurs
 - * des agriculteurs
 - * des corps habillés
 - * des comités de gestion
5. Comment de votre position professionnelle peut-on prévenir ces conflits ?
6. Quelles actions menez-vous qui concourent à anticiper la survenance des conflits en lien avec le pastoralisme ?
7. Proposez un plan d'intervention (de votre statut professionnel) qui pourrait efficacement contribuer à prévenir les conflits en lien avec l'élevage dans votre région

- 8. Donnez quelques anecdotes/ proverbes/ citations que vous utilisez le plus utilisés dans votre champ professionnel pour prévenir les conflits ?**
- 9. Restitution en plénière**
- 10. Synthèse**

2.4 Causes d'un Conflit en lien avec l'élevage mobile

Plusieurs causes sont à la base des conflits ou désaccords. En effet, les conflits peuvent émaner de désaccords :

1. Structurels, communicationnels, de valeurs, psychologiques, par manque d'information, d'intérêts et de besoins, autour des ressources

Les conflits en lien avec l'élevage mobile peuvent survenir suite :

- 1. Aux dégâts sur les cultures;**
- 2. A l'utilisation multiples des points d'eau (concurrence, pollution, etc ;**
- 3. Aux dégâts sur stock, Stocks inappropriés, concurrence, comportement, etc ;**
- 4. A la gestion des espaces protégées (Parcs, forêts, classées, communautaires ;**
- 5. A la gestion du pâturage aérien ;**
- 6. A la gestion des taxes autour du secteur pastoral (qui perçoit? Où? Quand?;**
- 7. A la stigmatisation (attitudes et considération) ;**
- 8. Aux vols du bétail ;**
- 9. A l'iniquité dans l'accès aux ressources naturelles ;**
- 10. A l'incapacité à trouver des solutions durables et équitables aux conflits (rebondissements des conflits).**
- 11. A L'insécurité foncière**

SÉQUENCE

3

STRATÉGIES DE GESTION ET DE TRANSFORMATION DE CONFLITS

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

CONNAITRE LES STRATÉGIES DE TRANSFORMATION DE CONFLITS

2.10 L'importance de la transformation des conflits

« La transformation du conflit porte sur les sources sociales, et politiques plus larges d'un conflit et cherche à transformer l'énergie négative de la violence en un changement social et politique positif». Elle porte aussi sur des aspects économiques et culturels tout en étant un vecteur de changement et de justice pour le progrès.

L'importance de la transformation d'un conflit réside en ce qu'elle vise à asseoir une paix durable au sein de la communauté

2.11 Stratégies/démarches de transformation des conflits

Comment transformer un conflit en paix durable ?

La transformation de conflit a pour objectif de sortir de la violence en traitant les causes profondes des conflits, de manière à poser les bases d'une paix durable par usage de la diplomatie, la négociation, la médiation ou les politiques publiques.

Dans « Cheminer avec le conflit », 4 étapes sont importantes dans un processus de transformation d'un conflit, à savoir

1. **Analyse** (comprendre le conflit, définir/nommer le conflit, se poser des questions cruciales) ;
2. **Stratégie** (élaborer des stratégies, développer une politique d'influence) ;
3. **Action** (intervenir directement sur le conflit, traiter les conséquences, travailler sur le tissu social) ;
4. **Apprendre** (évaluer les actions, développer de nouvelles connaissances).

LES MODES DE GESTION DES CONFLITS PRÉVUS PAR LA DÉCISION A/DEC ET SON RÈGLEMENT D'APPLICATION

Les pays d'accueil ont constitué des comités de gestion de la transhumance très actifs depuis le niveau national jusqu'au niveau local (commune, canton, village) souvent avec les associations des éleveurs pour le règlement des différends entre les acteurs. (Comité préfectoral au Bénin, Comité national/ régional, départemental /communal au Niger etc.).

Les conflits entre éleveurs transhumants et agriculteurs sont soumis au préalable à l'appréciation d'une commission de conciliation sur la base des informations réunies par celle-ci. (Art17)

En cas de non conciliation, le différend est tranché par les tribunaux compétents. (Art19)

Le journaliste dans ce processus a évidemment un rôle à jouer surtout pour mieux comprendre le conflit en vue de bien l'aborder en toute connaissance de causes.

SOUS- MODULE

3

JOURNALISME ET COMMUNICATION SENSIBLES AUX CONFLITS AGRO- PASTORAUX

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- O.3.1:** RENFORCER LES ACTEURS DE MÉDIA SUR LES STRATÉGIES ET APPROCHES D'UNE COMMUNICATION SENSIBLE AU CONFLIT POUR LA PROMOTION DE LA PAIX DURABLE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ
- O.2.2:** OUTILLER LES ACTEURS SUR LES STRATÉGIES ET OUTILS DE PRÉVENTION, DE GESTION ET DE TRANSFORMATION DE CONFLITS.



Note : Bon à savoir au préalable

Le journalisme de paix, qui est un journalisme pour agir, se veut le contrepied d'une pratique journalistique qui réduit les faits d'actualités, même les plus sensibles, à un espace de lutte de force entre bons et méchants. Entre gagnant et perdants, que les médias se limitent à commenter en comptant le nombre de morts, de processus de paix avortés qu'ils ne considèrent comme achevé que lorsqu'une de partie a eu raison de (s) l'autre (s).
(<http://www.memoireonline.com/01/12/5215/Problematique-du-rle-controverse-des-medias-dans-la-resolution-des-conflits-en-RDC--analyse-c.html>)

SÉQUENCE 1

JOURNALISME SENSIBLE AUX CONFLITS LIÉS À L'AGROPASTORA- LISME

Note : Bon à savoir

Il est important de savoir qu'un conflit est comparable à un iceberg, ou à un hippopotame flottant dans l'eau ou encore à un bulbe d'oignon dont les contours et l'histoire méritent d'être mis en exergue.

LE CONFLIT COMME L'ICEBERG OU HIPPOPOTAME

Ici on conçoit le conflit comme un iceberg:

- Dont la partie immergée constitue les intérêts (Causes du conflit)
- Et la partie visible représente les positions (effets visibles du conflit)

L'idée du iceberg dans la médiation



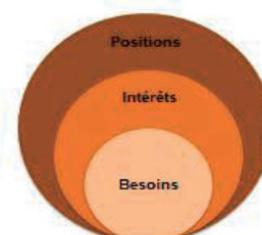
Il convient ici d'identifier les intérêts des différentes parties et concilier ceux-ci afin de trouver une solution durable.

LE CONFLIT COMME L'ICEBERG OU HIPPOPOTAME

Le conflit est comparable à un Oignon dont la partie médium constituent les intérêts des parties en conflits (Que veulent les parties vraiment) et qui sont négociables, puis, la partie externe représente les positions des parties c'est-à-dire ce que disent les parties (Que disent les parties vouloir) et qui est visibles et enfin, le noyau central qui constitue les Besoins (c'est-à-dire de quoi ont besoin les parties) et qui sont non négociables.

Oignon

- **Positions** : Que disent les parties vouloir?
- **Intérêts**: Que veulent les parties vraiment?
- **Besoins**: De quoi ont les parties besoins?



NOTE :

Les médias dans un conflit doivent aider à mieux comprendre le conflit (acteurs, ressources querellées, les positions et faire ressortir par investigations, les intérêts des différentes parties ainsi que les démarches déjà entreprises.

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER QU'ON NE PEUT PRÉVOIR UN CONFLIT LÀ OÙ :

- les ressources sont peu abondantes et réparties injustement comme par exemple dans le domaine de
- l'alimentation et du logement, dans l'emploi ou dans le domaine foncier.
- Il y a peu ou aucune communication entre les deux groupes.
- les groupes ont des idées fausses ou des préjugés les uns sur les autres.
- il existe des tensions anciennes non résolues.
- le pouvoir est inégalement réparti.

IL IMPORTE AUSSI DE SOULIGNER QU'UN CONFLIT VIOLENT EST FACILEMENT IDENTIFIÉ ET DÉCRIT PAR LES JOURNALISTES ALORS QUE TOUT CONFLIT N'EST PAS VIOLENT ET VISIBLE.

Il peut y avoir d'autres sortes de violence qui sont dévastatrices pour une société et qui pour un journaliste sont plus difficiles à identifier et à expliquer. Dans le cadre des conflits liés à l'élevage mobile, il peut subsister :

La violence culturelle qui peut être la façon dont un groupe a considéré un autre groupe pendant de nombreuses années. Il peut inclure des discours, des images ou des croyances qui glorifient la violence physique. Ceux-ci incluent :

Le discours de haine : Différentes ethnies ou groupes culturels parlent péjorativement les uns des autres. L'un des groupes accuse l'autre d'être la cause des difficultés ou des problèmes qu'il subit. L'emploi de la violence est encouragé pour éliminer le groupe accusé.

La xénophobie : La haine ou la peur d'un peuple ou d'un pays envers un autre pays, créer des perceptions erronées et encourager une politique favorisant un conflit avec ce pays.

Les mythes et légendes sur les héros de guerre : une société dont les chansons populaires et les livres d'histoire glorifient les victoires anciennes d'un camp peut engendrer une haine pour l'autre camp.

Des justifications religieuses de la guerre : Une intolérance extrême vis-à-vis d'autres croyances peut provoquer des conflits.

La discrimination sexuelle : Permettre des pratiques et des lois discriminatoires envers les femmes est une forme de violence.

La violence structurelle est la discrimination intégrée dans les lois et le comportement traditionnel d'un groupe ou d'une société. Cette discrimination peut être permise ou ignorée. Elle peut inclure :

Le discours de haine : Différentes ethnies ou groupes culturels parlent péjorativement les uns des autres. L'un des groupes accuse l'autre d'être la cause des difficultés ou des problèmes qu'il subit. L'emploi de la violence est encouragé pour éliminer le groupe accusé.

La xénophobie : La haine ou la peur d'un peuple ou d'un pays envers un autre pays, créer des perceptions erronées et encourager une politique favorisant un conflit avec ce pays.

Les mythes et légendes sur les héros de guerre : une société dont les chansons populaires et les livres d'histoire glorifient les victoires anciennes d'un camp peut engendrer une haine pour l'autre camp.

Des justifications religieuses de la guerre : Une intolérance extrême vis-à-vis d'autres croyances peut provoquer des conflits.

La discrimination sexuelle : Permettre des pratiques et des lois discriminatoires envers les femmes est une forme de violence.

La violence structurelle est la discrimination intégrée dans les lois et le comportement traditionnel d'un groupe ou d'une société. Cette discrimination peut être permise ou ignorée. Elle peut inclure :

→ **le racisme ou sexisme ou ethnicisme institutionnalisé :** les lois et les pratiques qui permettent un traitement injuste basé sur la race ou le sexe ou l'ethnie.

→ **l'exploitation extrême :** par exemple, l'esclavage

→ **la pauvreté :** La cause principale des conflits violents dans le monde.

→ **la corruption et le népotisme :** les décisions gouvernementales sont influencées ou prises dans un contexte de corruption, de favoritisme et de relations familiales ou tribales.

→ **la ségrégation structurelle :** Des lois qui obligent les gens à vivre en groupes isolés ou dans des endroits bien définis.

Dans n'importe quel conflit et à quelque étape que ce soit, et que ce soit au sein d'une famille, ou entre voisins, ou entre des groupes d'un même pays ou de pays limitrophes, certains éléments doivent être mis en place pour mettre fin aux conflits, puis que les conflits ne s'arrêteront pas de d'eux-mêmes.

➤ Un des éléments les plus importants à mettre en place, c'est la communication.

La communication qui n'est pas seulement orientée vers les cas violents où il y a des destructions, des coups et blessures voire des catastrophes/ disparitions humaines...mais aussi et surtout vers les cas latents. Il est extrêmement important d'identifier par exemple les niveaux de violences culturelles et structurelles dans un reportage analytique sur un conflit. Mettre fin à la violence physique ne sera pas suffisant. Elle réapparaîtra si les violences culturelles et structurelles sont ignorées.

➤ Pour que deux protagonistes dans un conflit puissent évoluer vers une résolution non violente, ils doivent d'abord se parler. C'est là où le bon journalisme entre en jeu.

➤ En fait, les médias disposent de moyens considérables pour influencer le débat et déterminer les questions qui requièrent la plus grande attention.

➤ Les médias peuvent donner rapidement l'alerte et inciter à agir dans certaines situations. Dans plusieurs régions du monde, des initiatives ont été menées pour renforcer la concertation régionale en vue de la résolution des conflits en favorisant le dialogue et l'information.

➤ Des initiatives menées avec l'aide des médias ont ainsi permis de relancer le dialogue entre les différents partis qui s'étaient affrontés.

➤ En ce sens, la radio communautaire en particulier et les médias en générale, se marie parfaitement avec les concepts de prévention et de résolution des conflits, du fait qu'elle encourage l'interaction entre les gens d'une même voire des différentes communautés et aide à instaurer un dialogue équilibré entre le peuple et les dirigeants.

SÉQUENCE 2

RÔLE ET PLACE DU JOURNALISTE DANS SON MILIEU PROFESSIONNEL

COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

Pour la radio et le web (Voir fiche N° 1):

- Maîtriser le ton juste et simple à l'oral (en faisant naître des images, racontant, décrivant) accessible à toutes les catégories socioprofessionnelles de la zone de couverture.
- Avoir la capacité d'écoute ou d'observation pour mieux comprendre les enjeux, intérêts et rôles des acteurs.
- Etre capable de dénicher des désinformations (fake news), des rumeurs et de la propagande
- Etre capable d'être équilibré(e) dans sa production audio, écrite ou visuelle en donnant le maximum de points de vue différents (communiquer juste et de façon transparente)
- Etre capable d'éviter le commentaire au maximum (décrire les faits et éviter de prendre parti)

Pour le Web journalisme : (Voir fiche N°1) 0757565175

- Maîtriser les différentes techniques d'écriture adaptées à Internet et aux réseaux sociaux
- Avoir l'esprit de synthèse
- Maîtriser les différentes plateformes de diffusion sur le web et les réseaux sociaux

COMPÉTENCES GÉNÉRALES RECHERCHÉES**Pour la Radio ou le Web Journalisme (Voir fiche N°1)**

- Maîtriser les techniques de rédaction pour la radio
- Maîtriser la réalisation d'un reportage audio
- Maîtriser la réalisation d'interview
- Comprendre les techniques de production d'un magazine
- Comprendre les techniques de mise en place d'une table ronde

Pour le Web journalisme exclusivement (Voir fiche N° 1-2-3)

- Maîtriser la réalisation de reportage vidéo (les formats selon les plateformes de diffusion)
- Conception et design du rendu d'un reportage photo (traitement d'image : formatage pour faciliter la publication -poids de l'image-) Maîtriser les techniques de rédaction d'un article pour le web et les réseaux sociaux (l'usage des temps-présent, conditionnel-imparfait-subjonctif, etc-, le type de discours-direct, indirect-),
- Maîtriser les techniques des outils de communication sur le web
- Comprendre les techniques de production et mise en ligne d'un podcast (il s'agit d'un programme sur Internet sous forme d'épisodes d'enregistrements originaux vidéos ou audios)
- Comprendre les techniques de réalisation et support/plateforme de diffusion adaptées aux cibles :
- Exemple mise en ligne d'une carte interactive (il s'agit d'une carte intuitive incorporant des points d'entrée contenant des données, des informations écrites, graphiques, photos ou vidéos)
- Comprendre les techniques de réalisation et mise en ligne d'une POM (Petite Œuvre multimédia)

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES RECHERCHÉES :**Pour la Radio et le Web journalisme (Voir fiche N°1-2)**

- Gestion de l'environnement de reportage/interview (bruit, environnement neutre, etc)
- Savoir utiliser et régler un magnétophone de reportage
- Savoir effectuer une prise de son micro (extérieur)
- Savoir monter une production audio avec un logiciel libre
- Savoir utiliser et régler un appareil photo
- Savoir effectuer une prise de vue photo avec un appareil photo numérique (compact, reflex, téléphone portable)

Pour le Web journalisme (Voir fiche N° 1-2)

- Gestion de l'environnement de reportage/interview (bruit, environnement neutre, etc)
- Comprendre les méthodes et techniques d'élaboration d'une charte graphique
- Savoir utiliser et régler une caméra
- Savoir effectuer une prise de vue photo avec un appareil photo numérique (compact, reflex, téléphone portable) ou une camera
- Savoir monter une production vidéo avec un logiciel libre
- Savoir adapter son écriture pour le web
- Savoir adapter son écriture pour les réseaux sociaux

SÉQUENCE

4

COUVRIR L'AGROPASTORALISME DE MANIÈRE EFFICACE

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

EN PERIODE NORMALE ET APAISEE (prévention des conflits)

Pour la Radio et le Web journalisme (Voir fiche N° 1)

- Etre capable produire des portraits audios en format court faisant témoigner en parallèle des acteurs des filières agricoles et d'élevages, sur leur expérience, leur parcours professionnel, leur mémoire
- Etre capable de présenter en format audios court les différentes filières agricoles et sous forme de série audios – présentation du métier, la formation, les gestes professionnels, les contraintes et difficultés et enfin les avantages de ce métier pour la société.
- Etre capable de rédiger et de diffuser une production audio en format court expliquant les bases de l'agro pastoralisme, de rappeler sous forme la plus simple des textes de lois
- Etre capable de gérer un (des) invité(e)s appartenant aux filières agricoles et d'élevage en direct plateau ou enregistré(e)s sur le terrain
- Comprendre la construction et réalisation d'un documentaire audio en long format une fois par mois les différent(e)s intervenant(e)s de la filière)

Pour le web journalisme (Voir fiche N°1 -2-3)

- Etre capable produire des portraits vidéos ou écrits en format court faisant témoigner en parallèle des acteurs des filières agricoles et d'élevages, sur leur expérience, leur parcours professionnel, leur mémoire
- Etre capable de présenter en format court vidéos ou écrits les différentes filières agricoles et sous forme de série audios – présentation du métier, la formation, les gestes professionnels, les contraintes et difficultés et enfin les avantages de ce métier pour la société.
- Comprendre la construction et réalisation d'un documentaire vidéo en long format

EN PERIODE DE CRISE (gestion de conflits) Etre capable de rédiger et de diffuser une production écrite ou vidéo en format court expliquant les bases de l'agropastoralisme, de rappeler sous forme la plus simple des textes de lois

Pour la radio et le Web journalisme (Voir fiche N°1)

- Etre capable de rédiger et diffuser des informations sur la situation, équilibrées, précises et claires sans prendre parti
- Etre capable de se déplacer au plus près des acteurs du conflit ou auprès de personnes témoins ou en capacité d'analyser le conflit
- Etre capable de produire des reportages sur le terrain de conflits si possible et si sécurisé
- Etre capable gérer un (des) invité(e)s enregistré(e)s en plateau ou sur le terrain

SÉQUENCE 5

CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE EN COMMUNICATION, CAS APPLICABLES AUX CONFLITS

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Code de Déontologie

Pour la Radio et le Web journalisme (Voir fiche N° 1)

- Etre capable de respecter ses auditeurs à la radio, ses lecteurs et spectateurs sur l'Internet ou ses abonnés d'un réseau social
- Etre indépendant des pouvoirs économiques et politiques
- Etre capable de respecter la vérité et la vie privée d'autrui
- Etre capable de garder le secret professionnel et de protéger ses sources d'information
- Etre capable d'avoir l'esprit critique,
- Etre capable de tendre au maximum à la véracité, l'exactitude, l'intégrité, l'équité et l'impartialité
- Etre capable de rectifier une information s'avérant inexacte ou incomplète
- Etre capable de refuser les consignes directes ou indirectes d'une entité publique ou privée à des fins publicitaires ou de propagande
- S'obliger à ne diffuser que des informations dont l'origine est connue ou accompagnées de réserves
- Protection des données personnelles
- Protection de la dignité et intégrité des personnes interviewées,

Code d'éthique

- Eviter les plagias
- Etre capable de ne pas calomnier
- Etre capable de ne pas diffamer
- Etre capable de ne pas insulter
- Etre capable de ne pas utiliser la liberté de presse à des fins personnelles, ou pour des intérêts d'un groupe privé ou pour une Nation.

SÉQUENCE

6

PRATIQUES DE TERRAIN (PRISES DE SONS/ IMAGES, MONTAGE)

(Voir Fiches N°1, N°2 et N°3)

Compétences recherchées :

- Etre capable d'appliquer les techniques apprises en matière de production vidéo/ audios et images
- Etre capable de traiter les vidéos/ audios et images de façon professionnelle
- Etre capable de rédiger et de diffuser une production écrite ou vidéo ou audio en format court expliquant les bases de l'agropastoralisme et sur les conflits qui en découlent

Quelles sont les dispositions pratiques pour l'investigation de terrain (terrain sans ou avec conflit) ?

Préparation technique et psychologique

- Connaître les prérequis sur le conflit (acteurs, les antécédents historiques, les liens séculiers, les ressources dans la zone, etc...);
- La rupture avec les idées préconçues et les stéréotypes;
- Définir l'angle de traitement;
- L'ébauche de questionnaire ou guide d'investigation;
- Test du matériel;

Matériel requis

- Stylos;
- Blocs notes;
- Magnétophones recorders;
- Appareil photo / caméra vidéo;
- Cassettes;
- Equipement roulant;

Quelles sont les dispositions pratiques pour le traitement de l'information ?

- Traitement informatique;
- Analyse en équipe de rédaction avec possibilités de censures;
- Choix du style approprié;
- Veiller à avoir un produit respectant les caractéristiques d'un reportage sensible au conflit;
- S'intéresser au feed-back.

Conduite de l'exercice pratique en milieu réel

Traitement de données au retour et simulation de reportage

Appréciations en plénière

Evaluation

ANNEXES

FICHE

N°**1**

CODE D'ÉTHIQUE
ET CODE DE
DÉONTOLOGIE

DÉFINITIONS

1 - CODE D'ÉTHIQUE

-Un code d'éthique est un excellent outil pour assurer la transparence de l'organisme et la gestion équitable et standardisée des conflits et manquements et principalement défini par la dimension déontologique de l'éthique, en contraste avec une dimension que plusieurs définissent comme réflexive de l'éthique (<http://benevoles-expertise.com/code-ethique>).

-« un texte énonçant les valeurs et les principes à connotation morale ou civique auxquels adhère un organisme de bienfaisance pour l'aider à juger de la justesse de ses actions. » et qui sert donc de balise et de vecteur de transparence (<http://benevoles-expertise.com/code-ethique>)

-il établit « les règles du jeu » afin de guider les rapports entre les membres d'un organisme, entre un organisme et des usagers et entre l'organisme et le public.

Par exemple, il est moralement bon de dire la vérité en vertu du principe de l'honnêteté, ou de venir en aide à son prochain en vertu du principe de la solidarité. Autrement dit, la déontologie renvoie toujours à des devoirs pour juger de la moralité d'une action. En ce sens, on présuppose souvent qu'une action sera moralement bonne si elle est cohérente avec le code.

-Un code d'éthique devrait comprendre :

1. La *mission de l'organisme*
2. Un *énoncé des valeurs partagées* par les membres de l'organisme
3. Les *règles* énonçant les comportements attendus en vertu de la mission et des valeurs partagées
4. Les *mécanismes* prévus pour faire respecter la mission, les valeurs et les règles du

- Qui rédige ?

- l'ensemble des représentants des parties prenantes de l'organisme.
- Rédaction assurée par le CA ou par un comité de travail nommé en assemblée générale.
- Le code d'éthique doit être adopté en assemblée générale.
- Le code d'éthique ne se rédige pas en un jour! Des amendements seront nécessaires. l'éthique ne se limite pas à la surveillance et à la punition des fautifs. Mieux vaut comprendre que juger.

Tirez vos droits et devoirs dans l'exercice de votre profession.

En quoi les dispositions du code national vous permettent-elles de bien exercer votre mission de journaliste sensible au conflit ?

3.7.2 Code de déontologie

Un **code** de déontologie régit un mode d'exercice d'une **profession** (déontologie professionnelle) ou d'une activité en vue du respect d'une **éthique**. C'est un ensemble de droits et devoirs qui régissent une **profession**, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public.

Le code de déontologie est un document ou ensemble de documents qui régit une profession dans son intégralité sur les **attitudes** et **comportements adéquats**. Elle vise donc à déterminer les **agissements inacceptables** dans l'exercice de la profession en question

-le non-respect des règles qu'il contient peut aboutir à des conséquences juridiques, voire dans les cas extrêmes, à la perte du droit de participer à l'exercice de sa profession.

Pourquoi adopter une charte de déontologie ?

Rédiger une charte de déontologie sert avant toute chose à donner un ordre et un cadre aux collaborateurs pour limiter les risques de déviance dans le comportement de chacun. C'est donc un véritable atout pour l'image de l'entreprise qui peut alors mettre en avant les valeurs qu'elle défend et gagner en crédibilité dans les rapports.

Attention: Ne pas confondre déontologie et éthique

La déontologie recouvre les bonnes pratiques obligatoires par toutes les personnes qui y sont soumises. L'éthique invite le professionnel à se questionner sur les valeurs véhiculées par ses actes. Bien souvent déontologie et éthique sont accolées dans une « charte de déontologie et d'éthique de l'entreprise », mais cela n'est pas systématique.

Les règles déontologiques à respecter en tout temps :

a. Le respect des personnes

Notre métier est de donner la parole aux autres, leur permettre de s'exprimer. Le public a droit à la vérité. Mais tout individu a droit à son honneur et à sa vie privée. En Europe et aux États-Unis, des lois très sévères condamnent la calomnie et la diffamation.

b. L'exactitude

Vérifiez tout. Vérifiez l'information que vous a donnée, une première source auprès d'une deuxième source. Si vous avez un doute, vérifiez encore. Vous parlez à l'antenne de « faits avérés ». Soyez précis, au mot près, pour une citation d'homme politique par exemple.

c. L'équilibre

Efforcez-vous de donner les différents points de vue, notamment dans le cas d'une question controversée, sociale, politique, économique.

d. La clarté

L'immense majorité de vos auditeurs a des préoccupations de survie. Son langage est simple. Si vos auditeurs ne parviennent pas à vous comprendre, vous aurez fait tout votre travail de recherche en vain.

e. Pas de commentaire

Le commentaire est un jugement de votre part, une opinion. Vous n'êtes pas là pour ça. Contentez-vous des faits.

f. Protection des sources

L'information du public passe par la recherche de la vérité. La diffusion de certaines informations délicates peut déplaire à des personnes ou des organisations de toute nature. Pour pouvoir rendre publiques ces informations délicates, il faut parfois garantir aux personnes qui s'expriment à l'antenne que leur identité restera confidentielle. Dans un tel cas de figure on dit que le journaliste doit « protéger ses sources d'information », c'est-à-dire garantir aux personnes qui lui donnent des informations qu'elles le font en toute confidentialité.

Attention : cette procédure s'utilise de façon exceptionnelle, dans des cas très précis où cette technique est le seul moyen de diffuser une information capitale.

g. Restez en contact avec votre rédaction

Cela vaut en zone de conflit, mais aussi en période de paix. A la station, les présentateurs, le rédacteur en chef ont besoin de savoir où vous en êtes pour la préparation du journal. Le rédacteur en chef qui veille à l'application de ces règles met son équipe à l'abri des ennuis de tout genre.

3.7.3 Qualités d'un bon journaliste :

Un bon journaliste doit cultiver

» L'exactitude :

Obtenir des informations correctes est la chose la plus importante. Tout ce qui est diffusé doit être décrit avec exactitude - l'orthographe des noms, les faits tels qu'ils se sont passés et la signification réelle de ce qui a été dit.

Avant de faire un reportage, les bons journalistes vérifient l'exactitude et la certitude des faits rapportés.

Un bon journaliste va se précipiter pour obtenir les nouvelles en premier. Mais d'abord, le journaliste doit les obtenir de la bonne manière. Les gens ne parleront pas aux journalistes s'ils craignent que ceux-ci ne répètent pas leurs propos exactement, ou ne décrivent pas les événements tels qu'ils se sont réellement passés.

» L'impartialité :

Pratiquement tous les codes de bon journalisme soulignent l'importance de l'impartialité, de ne pas prendre parti. Pour ce faire, un bon journaliste visera à réaliser un reportage qui est équilibré. Être équilibré signifie la présence des deux parties en conflit. Tout événement conflictuel a toujours deux parties en présence. Les citoyens doivent savoir ce que l'autre partie a dit et comment cela va les affecter.

» La responsabilité :

Les journalistes ont des obligations professionnelles envers les gens sur lesquels ils font leurs reportages et envers la société où ces reportages sont diffusés. Les journalistes ont la responsabilité de protéger leurs sources. Beaucoup de gens ne communiqueront pas d'informations importantes aux journalistes s'ils craignent que leur identité soit révélée.

Enfin, les bons journalistes utilisent uniquement des méthodes honnêtes pour obtenir des informations, ce qui signifie qu'ils n'enfreignent pas la loi.

Exactitude, Impartialité et Responsabilité = Fiabilité

Un bon journaliste doit éviter d'être :

- » **Diffamatoire** : Le bon journalisme ne ment pas et ne déforme pas la vérité sur les gens.
- » **Perroquet** : Le bon journalisme ne se contente pas de répéter ce qui a été diffusé ailleurs. La reproduction d'informations provenant d'autres médias peut colporter une information fausse.
- » **Malveillant** : Le journalisme est puissant. Les actualités peuvent ruiner des réputations, mettre les gens en danger, ou provoquer la panique dans le public. Le bon journalisme n'est pas utilisé pour nuire intentionnellement à d'autres personnes.
- » **Corrompu** : Le bon journalisme n'accepte pas de dessous de table. Il n'accorde aucune faveur spéciale à qui que ce soit. Le bon journalisme n'est pas à vendre.

FICHE
N°2

MODELE FORMATION
POUR DES
WEB JOURNA-
LISTES ET JOURNA-
LISTES TV

a) Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires appréhenderont l'ensemble des outils et des techniques nécessaires à la création d'un contenu multimédia enrichi. Ils sauront :

- Réaliser un sujet vidéo en autonomie (écrit, tourné, monté)
- Écrire pour le web et les réseaux sociaux
- Assurer à leurs publications impact, lisibilité et visibilité
- Gérer les problématiques d'intégration de contenus
- Choisir le matériel approprié à leur projet
- Se préparer au tournage
- Développer une écriture visuelle pertinente et de qualité
- Travailler de façon optimale la lumière et le son
- Réaliser des plans utiles

b) Méthodologie :

La méthodologie appliquée vise au perfectionnement et au renforcement des techniques de prise de son, d'enregistrement, de prise d'images (photos, vidéos) et d'écriture. Nous proposerons aux web journalistes bénéficiaires une sensibilisation à l'image et à la vidéo et au son pour améliorer la qualité des productions multimédias qu'ils/elles mettent en ligne sur les réseaux sociaux ou Internet.

c) Pédagogie :

C'est une pratique collective qui sera privilégiée, avec la constitution de binômes de web journalistes avec comme but pour chaque groupe de se saisir d'un sujet et de confronter de façon structurée des points de vue avec pour objectif la production de contenus journalistiques. Nos interventions théoriques ne seront ainsi que des accompagnements : elles apporteront des respirations et interviendront surtout pour compléter ou consolider des savoirs. Elles s'adapteront également aux demandes des participants.

Les apports théoriques seront les plus documentés possibles : écoute de productions "exemplaires", visite de sites web, mise à disposition durant le temps de la formation de livres, remise de fiches conseils etc...

Durant les cinq jours d'atelier intensif, le souci est de consolider la structure d'un écrit pour les réseaux sociaux et pour le web, de partager les ficelles de l'écriture journalistique, les techniques de l'interview, du reportage et du compte-rendu dans une approche multimédia, et d'ouvrir chaque stagiaire sur les différentes façons d'enrichir l'écrit par l'image et par le son.

d) Déroulé de la formation :

Rappel des techniques de base du son numérique

- » Notions sur la perception auditive. Les décibels : les normes et les usages.
- » Notions sur la dynamique : de l'oreille humaine, des équipements, des canaux de diffusion.
- » Les indicateurs de niveaux.
- » Sensibilisation les techniques de base de l'enregistrement numérique (le zéro numérique, la saturation, la netteté)

Rappel des techniques d'enregistrement audio numérique

- » Les microphones : les types de technologies, les directivités.
- » Les caméras vidéos/appareils photos/téléphones portables : faire la correspondance avec les commandes présentes sur l'équipement, réglage des menus dédiés au son.
- » La perche : son fonctionnement, son utilisation.

- » Le casque d'écoute : son usage, le bon niveau d'écoute.
- » Les bonnettes anti-vent : leurs principes, leurs utilisations.
- » Stockage et entretien.

Configuration audio des caméras/des enregistreurs portables :

- Réglage des commutateurs d'entrée.
- Choix des pistes.
- Visualisation au V.U. mètre.
- Réglage des niveaux de sorties.
- Câblage des microphones.

Configuration vidéo d'une caméra/appareil photo/téléphone :

- Réglage de la balance des blancs
- Réglage de la netteté
- Utilisation des filtres, réglage de l'ouverture
- Adaptation des niveaux de sorties audio
- Mise en œuvre du câblage, des microphones et des accessoires.
- Contrôle des batteries ou des piles.
- Utilisation avec un micro-perche.
- Utilisation avec un micro-cravate et accessoires.

Produire et monter du contenu multimédia enrichi:

- Prise de vues vidéo : langage de l'image, pratique de la caméra
- Choisir le bon cadrage pour raconter une histoire visuelle
- Montage sur logiciel vidéo (Adobe Premiere Pro)
- Finalisation
- Définition des différents formats (formats d'export et de compression d'images)

Nouvelles narrations :

- Les différents formats éditoriaux
- Les techniques d'écriture pour le web
- Mise en scène du contenu
- Référencement
- Produire pour les réseaux sociaux

Editer :

- Crédits
- Découverte et mise en œuvre technique des outils de visualisation et de diffusion
- Mise en ligne

Introduction à l'écriture et à la réalisation audiovisuelle

- Synopsis, note d'intention, note de réalisation, séquençier, plan de travail, découpage technique
- Les repérages

Sémiologie de l'image, théorie et pratique

- Choix de la focale, technique et esthétique
- Le plan et sa fabrication : composition, valeurs de plan, durée, position et mouvements de caméra
- Séquence : principes de tournage en vue d'un montage
- Techniques narratives pour filmer différents types de narration filmée, en but du résultat cherché : ambiance, action, échange de parole, entretien et technique de l'intervieweur et du cadreur

Le tournage :

- Configuration d'une équipe technique
- Préparation du matériel
- Entourage et comportement d'une équipe technique lors d'un tournage

DIVERS

Effectifs : 16 journalistes au maximum pour en fonctionner en binôme

Profil : Journalistes de TV nationales, régionales et locales. Web reporters d'image.

Matériel idéal et requis pour la formation :

- 8 ordinateurs portables avec 4 licences de logiciels de montage Adobe Première
- 4 caméras au poing Full HD
- 4 boîtiers numériques Full HD

FICHE
N°3

PRODUIRE UNE
VIDEO OU UNE
STORY POUR WEB

Snapchat, Instagram ou encore TikTok sont le royaume des stories, ces courtes vidéos éphémères. Très prisées par le jeune public, elles représentent un nouveau mode de narration nerveux et collé à l'actualité.

Quelle différence entre la vidéo classique et la story

La story est une photo ou une courte vidéo que l'on poste sur son compte Snapchat, Instagram ou Facebook, et que les amis / abonnés peuvent consulter pendant 24h. Après cela, elle disparaît. Ces contenus n'ont pas vocation à rester en ligne et ne demandent donc pas l'investissement que peut représenter le tournage et le montage d'une vidéo professionnelle.

De fait, produire une story implique que cette dernière colle à l'actualité puisqu'elle disparaîtra dès le lendemain. C'est donc un outil de réaction à chaud sur lequel on va souvent écrire des éléments de contexte, que l'on peut lier à d'autres éléments en ligne.

Un contact et un ton plus direct avec son audience

Les réseaux sociaux sur lesquels on retrouve le concept de story sont surtout prisés par les plus jeunes. Ces réseaux sociaux ont leurs codes, leurs cultures. Il faut y animer une communauté, échanger avec ses abonnés, répondre à leurs questions. Les contenus produits doivent donc refléter cette proximité avec l'audience. Il ne faut pas hésiter à interpeller l'auditoire, inviter à la réaction (par le commentaire par exemple).

Les formats vidéo

- **Feed Instagram : Les vidéos dans le Feed Instagram sont publiées directement sur votre compte et apparaissent dans le flux d'activité de vos abonnés.**
 - Orientation :** Paysage , Carrée et Verticale
 - Dimensions minimum :** 1368 x 720 px (paysage), 720 x 720 px (carrée), 576 x 720 px (verticale)
 - Dimensions recommandées :** 2052 x 1080 px (paysage), 1080 x 1080 px (carrée), 864 x 1080 px (verticale)
 - Rapport hauteur/largeur (ratio) :** 1.9:1 (paysage), 1:1 (carrée), 4:5 (verticale)
 - Durée maximum :** Une vidéo dans le Feed Instagram dure maximum 2 minutes.
 - Taille de fichier max :** 3,6 Go
 - Encodage vidéo :** .MP4
 - Images par seconde :** 30 fps
- Uploader des vidéos avec une résolution la plus grande possible, c'est important pour l'expérience de lecture de votre audience (minimum 1080px).
- Concernant le Carrousel, prenez le temps de bien sélectionner vos deux premières images.
- Elles seront mises en avant par Instagram.
Pour les Stories, téléchargez des vidéos avec la plus grande résolution possible en ne mettant aucune information importante sur les 250px en haut et en bas de votre vidéo pour coller avec tous les formats de smartphone.

➤ **Posts vidéos Twitter : Twitter autorise deux formats vidéo à partager dans votre fil d'actu en post organique : Paysage et Verticale. Les vidéos Twitter doivent répondre aux exigences minimales du réseau social pour être tweetées (ci-dessous).**

Orientation recommandée : Paysage et Verticale

Dimensions minimum : 32 x 32 px (carrée)

Dimensions recommandées : 1920 x 1200 px (paysage), 1200 x 1900 px (verticale)

Rapport hauteur/largeur (ratio) : 1:2.39 (paysage), 2.39:1 (verticale)

Durée maximum : Un post organique sur Twitter dure maximum 2 min 20 (140 sec).

Taille de fichier max : 512 Mo

Encodage vidéo : .MP4 ou .MOV

Images par seconde : 40 fps

Débit maximal : 25 Mbps

» Partagez vos vidéos en réponse à certains tweets pour relancer des conversations facilement.

➤ Organisez des sessions de Questions – Réponses avec votre audience sur Twitter.

➤ Les résultats sont intéressants sur du contenu vidéo (live ou non).

➤ Ne soyez pas trop promotionnel dans le contenu proposé. Concentrez-vous sur la qualité de votre vidéo.

➤ Les vidéos “behind-the-scene” (coulisse d'un tournage, hors-champ d'une situation) fonctionnent très bien sur Twitter. C'est une idée à creuser...

➤ Si vous utilisez un logo, gardez- le bien visible dans le coin supérieur gauche de l'écran de vos vidéos.

➤ Les sous-titres et incrustations de texte sont fortement recommandés.

» **Post vidéos Tik Tok :** Le format vidéo des posts organiques sur TikTok est fait pour ne pas compliquer la tâche à l'utilisateur. En soit, le format suit les caractéristiques typiques d'un clip pris à l'aide d'un smartphone.

Orientation : Verticale

Dimensions minimum : 1080 x 1920 px (verticale)

Rapport hauteur/largeur (ratio) : 9:16 (verticale)

Durée maximum : Les posts vidéo organiques sur TikTok durent entre 15 sec et 60 sec dans l'application (4 sections de 15 sec) ou plus de 60 sec lorsqu'elles sont téléchargées à partir d'une autre source.

Taille de fichier max : 500 Mo

Encodage vidéo recommandé : .MP4, .MOV

Limites de caractères :

» **Texte principal :** 12 à 100 caractères

Privilégiez le format vertical.

➤ Les vidéos avec une durée entre 9 et 15 sec ont plus de succès.

➤ Incorporez toujours de la musique ou un arrière-fond sonore à votre vidéo !

➤ Vous ne pouvez pas intégrer d'emojis ou de # dans votre description, faites-le sur votre vidéo.

➤ Les contenus “Challenge” sont les posts qui engagent le plus la communauté.

» **Player Youtube Classique :**

Orientation : Paysage

Dimensions recommandées : 426 x 240 px (240p), 640 x 360 px (360p), 854 x 480 px (480p), 1280 x 720 px (720p), 1920 x 1080 px (1080p), 2560 x 1440 px (1440p), 3840 x 2160 px (2160p)

Rapport hauteur/largeur (ratio) : 16:9 – Ajout automatique d'un pillarboxing si 4:3

Durée maximum : Les vidéos Youtube au format Classique durent maximum 12h.

Taille de fichier max : 128 Go

Encodage vidéo : .MP4, .MOV, .MPEG4, .AVI, .WMV, .MPEGPS, .FLV, 3GPP, WebM

Images par seconde : 30 fps

- Téléchargez des vidéos avec la plus haute résolution possible.

FICHE
N°4

COMMENT FILMER
UN SUJET POUR LA
TV/WEB

La télévision est le média qui ouvre une fenêtre sur le monde. La télévision met chaque jour l'information en image pour le public. Elle permet de traiter l'information d'actualité dans les journaux, mais également d'approfondir certains sujets par des émissions magazines.

De média émergent à mastodonte de l'info en direct, le web a profondément évolué en une quinzaine d'années. Les informations publiées sur Internet sont disponibles dans le monde entier sous forme de texte, d'images et de son. Le web est le média le plus interactif, il permet au public de réagir facilement aux informations en postant des commentaires.

Attention quand on filme avec une caméra au poing et un appareil photo, pensez toujours à filmer à hauteur d'homme. Et AVANT DE FILMER C'EST TOUJOURS SE POSER LES QUESTIONS SUIVANTES :

Qu'est-ce que je veux dire avec mon image ?
Quelle information je veux donner ?
Qu'est-ce que je veux mettre dans le cadre ?

Et PENDANT VOTRE TOURNAGE :

La lumière entrant dans l'appareil est-elle réglée correctement ?
Mon cadre est-il équilibré ?
Mon image est-elle nette ?

Enfin penser à construire un séquencier à l'avance et détailler les séquences dont on a besoin.. Plus le sujet est anglé et plus la collecte des images sera facilitée. En revanche, surtout n'oubliez pas qu'en tant que journaliste, vous filmez des situations réelles, donc vous ne dirigez pas vos personnages...

RÉGLAGE DE LA LUMIÈRE

- **La balance des blancs :**

La balance des blancs fait référence à la température des couleurs à laquelle les objets blancs ressortent en blanc sur un film. Mais elle ne concerne pas que l'aspect du blanc ; toutes les couleurs d'un film sont déterminées par la manière dont vous définissez la balance des blancs.

Toutes les lumières se trouvent sur une échelle de température de couleur. C'est pourquoi différentes sources lumineuses ont différentes couleurs. C'est le cas, par exemple, si vous comparez la chaude lumière orange d'une bougie au faisceau froid, presque bleuté, des lampes fluorescentes. Pour mesurer la température des couleurs, on utilise l'échelle de Kelvin. Sur cette échelle, plus les températures sont faibles, plus les sources lumineuses sont chaudes, autrement dit-elles se trouvent dans la partie rouge, orange et jaune du spectre (les ampoules incandescentes ou le coucher du soleil, par exemple). À l'inverse, plus les températures sont élevées, plus les teintes sont froides. La lumière naturelle se situe à l'extrémité bleue de l'échelle.

La balance des blancs vous indique que si les blancs ne sont pas corrects, la température de couleur ne l'est pas non plus. Dans ce cas, vous devez déterminer si votre caméra/appareil photo n'est pas réglée sur la bonne température de couleur ou si le problème vient de l'éclairage.

Dès lors que vous tournez des situations réelles, vous devez vous familiariser avec quelques scénarios standards pour régler correctement la balance des blancs. Et pour cela, ayez toujours dans le sac de votre caméra/appareil photo, une feuille de papier blanc que vous placerez devant l'objectif de votre caméra. La balance des blancs automatique est la plus adaptée si vous êtes débutants. Cette fonction intégrée à votre caméra est capable de détecter la lumière ambiante et d'ajuster automatiquement la balance des blancs. Toutefois, un réglage personnalisé donc manuel vous offrira plus de maîtrise. Certaines conditions d'éclairage trompent la caméra, auquel cas il est préférable d'effectuer le réglage vous-même...

» **Lumière naturelle**

La température standard de la lumière naturelle extérieure est de 5 600 degrés Kelvin (K). Cela signifie que la feuille de papier blanche apparaîtra blanche à l'écran si vous réglez la balance des blancs sur 5 600 K. C'est le réglage standard, mais ce n'est que le point de départ. La lumière d'un ciel bleu et ensoleillé est un peu plus chaude que celle d'un ciel couvert et nuageux. Le coucher et le lever du soleil ont toujours une température de couleur nettement inférieure à celle de la lumière du midi.

» **Tungstène**

Pour l'éclairage intérieur, également appelé lumière tungstène, le réglage standard est de 3 200 K. Les ampoules et autres éclairages artificiels ayant généralement des températures plus chaudes que l'éclairage extérieur, si vous placez une feuille de papier à l'extérieur puis à l'intérieur, vous devez diminuer la balance des blancs pour compenser la température de couleur plus chaude. Comme pour la lumière du jour, les paramètres tungstène varient sur l'ensemble du spectre, de la lumière chaude des lampes incandescentes aux LED produisant une lumière plus proche des températures de la journée.

» **L'exposition :**

Une image surexposée est inutilisable. Une image sous exposée peut être rattrapée en post-production.

Trouver des parades en se déplaçant dans la pièce en utilisant la lumière comme une force. Faire en sorte d'avoir la lumière dans le dos.

Utiliser le zébra permet d'indiquer la luminosité. Une image entièrement zébrée veut dire qu'on est surexposé. Si il n'y a aucune zébrure, ça veut dire que l'on est sous exposée.

Méfiance avec les zébras, car parfois il peut y avoir des zones où les zébrures disparaissent, car trop surexposés.

» **le diaphragme (iris)**

Il s'agit du mécanisme permettant de contrôler la quantité de lumière passant au travers de l'objectif de la caméra/appareil photo grâce à son ouverture. Elle influence la profondeur de champ.

Plus le chiffre est élevé et plus le diaphragme est fermé (donc moins de lumière entre). Plus le chiffre est faible et plus le diaphragme est ouvert (donc plus la lumière entre).

À chaque fois que l'on change de cadre, systématiquement changer le diaphragme.

En Afrique et avec les personnes à peau noire, tourner (privilégier) les interviews au maximum à l'ombre pour éviter la surexposition.

COMPOSITION :

Toujours mettre un personnage dans le cadre. Penser à la règle des tiers (cadrer à gauche ou droite, sauf si on veut briser la règle). Il faut toujours faire un choix. Cela ne fonctionne pas de vouloir le personnage et d'avoir la pièce. Ne jamais laisser trop d'air au-dessus de la tête d'un personnage. Et surtout ne pas hésiter à montrer un objet et un personnage clairement.

Observer avant de tourner et poser des questions pour savoir les mouvements des personnes sur le lieu où vous filmez...

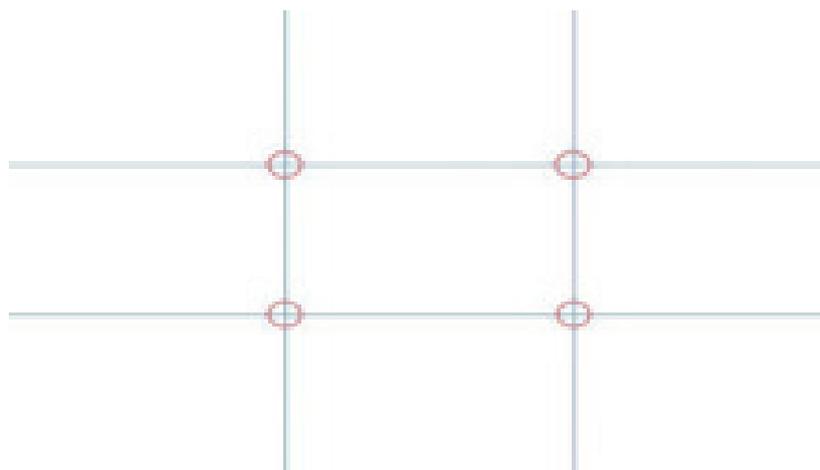
Le cadrage

Le cadrage en vidéo (comme au cinéma) désigne ce que vous capturez durant la prise de vue. Cela correspond au choix des limites de l'image : angles de prise de vue, échelle des plans ou encore organisation des objets et des personnages dans le champ. Vous composez alors vos images en fonction de ces différents éléments et des mouvements (de l'appareil ou des personnages) au cours de la prise de vue. A l'origine, le cadre fait référence à la peinture. Il désigne dans un premier temps les bordures d'un tableau, puis finalement ce qui est représenté à l'intérieur de ses limites. Ce terme de cadre s'est ensuite étendu à la photographie et au cinéma pour représenter ce que l'artiste capture durant la prise de vue. Le cadrage est un choix esthétique puissant pour jouer avec l'imagination du spectateur...

La règle des tiers

Elle consiste à placer les personnages, objets importants ou tout autre élément clef sur des lignes imaginaires qui divisent l'image en parties égales. Ces lignes doivent être placées aux tiers horizontaux et verticaux. On les appelle les lignes de force et leurs intersections des points forts.

Le schéma ci-dessous illustre cette règle. Nous retrouvons deux lignes horizontales qui divisent l'image en trois parties égales. Il en est de même avec les lignes verticales. Les quatre points d'intersection sont représentés par des cercles rouges. Beaucoup de caméras et d'appareils photos permettent de faire apparaître ce type de grille qui facilite la composition de l'imag



En plaçant des éléments importants au centre d'une image, on crée une impression statique et banale. L'objectif de la **règle des tiers** est de dynamiser son cadrage, le rendre plus vivant. Pour cela, il faut donc placer les éléments importants (personnages, objets, horizon...) sur les lignes de force, ou encore mieux, sur les points forts (les points d'intersection) de l'image. L'œil s'appuie naturellement sur ces points forts pour comprendre ce qu'il regarde.

Au regard de l'importance de ces points forts, il est préférable de ne pas y placer d'éléments mineurs qui auraient pour effet de parasiter le sens de votre image, de votre plan. De même, il faut éviter de situer deux éléments importants sur la même ligne de force. Cela aurait tendance à les affaiblir mutuellement.

» La règle des 180

Un champ/contre-champ est le fait de filmer deux personnages qui ont une interaction. La plupart du temps, cette interaction est une conversation (dialogue, interview, etc.).

La règle des 180 degrés est une règle de positionnement des caméras lors du tournage.

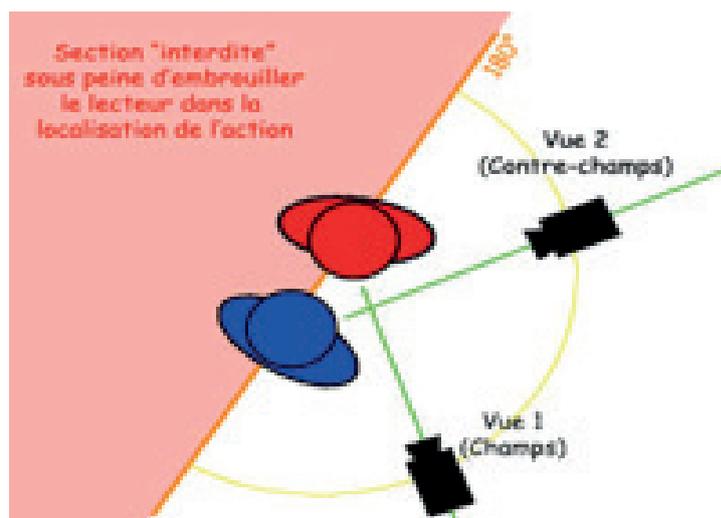
Quand on filme un dialogue entre deux personnages, on va filmer un personnage, puis l'autre. C'est ce passage de l'un à l'autre qui forme un champ contre champ. La règle des 180 degrés est donc utile pour le dialogue entre deux personnages – ou plus – ou quand ils se font face.

Lorsque l'on filme, il ne faut jamais franchir la ligne de regard entre deux personnages, afin de conserver la cohérence spatiale entre les plans.

Ainsi, plus concrètement qu'est-ce que cela signifie ? Mettons qu'il y ait deux personnes qui se parlent et qu'elles soient pile l'une en face de l'autre. Il faut alors tracer **une ligne imaginaire les reliant, la ligne du regard**. La ligne se déplace en même temps que les comédiens bougent, mais les extrémités doivent rester les mêmes.

Ainsi, pour garantir une cohérence et une compréhension, pour bien montrer que les deux sont en face, il faudra que la caméra ne dépasse jamais cet axe, cette ligne. Si la caméra est placée d'un côté pour le champ, il faudra qu'elle soit du même côté pour le contre champ. Autrement, l'illusion de face à face se perd. La ligne correspond donc à **un mouvement caméra de maximum 180 degrés**. On peut aussi dire que les personnages doivent tout le temps être filmés sous le même profil lors des scènes de dialogues. Autrement, cela donne l'impression que les deux personnages ne se regardent pas, ce qui brise l'illusion du dialogue. En respectant cette simple règle, le spectateur ne peut pas être perdu dans l'espace.

Ainsi, ce schéma simple explique :



➔ Les plans

Pour tourner une séquence en vidéo, il est indispensable de diversifier les valeurs de plans. Et pour cela vous devez comprendre la valeur des plans essentiels pour construire une séquence permettant de comprendre une action dans un lieu précis et dans un temps précis. On considère généralement qu'une séquence est constituée d'une succession de plans dont l'action se déroule dans un même temps et un même lieu. On parle également de continuité spatiale et temporelle.

» Le plan général

Il a pour vocation principale de décrire un lieu, une ville, un paysage. Il montre la totalité du décor afin de créer un contexte autour de l'action. Les personnages du reportage ou documentaire peuvent ponctuellement y être intégrés mais ils seront très petits, comme noyés, au contraire du plan d'ensemble. Le plan général doit durer suffisamment longtemps pour fournir toutes les informations que vous voulez transmettre au téléspectateur/internaute. Il permet de donner l'ambiance, l'atmosphère du sujet ou d'une séquence.

» Le plan d'ensemble

Il est très proche du plan général. Cependant, deux différences sont assez fréquentes : le 1er va se focaliser sur un lieu comme une rue ou une place et surtout les personnages seront suffisamment visibles pour que l'on comprenne leurs actions. Le contexte est, cette fois-ci, décrit à échelle humaine. Il remplit donc une double fonction, décrire, bien sûr, mais aussi commencer à montrer l'action. En plus de découvrir le lieu, le décor, l'atmosphère... On en saura plus sur la(les) personnes qui sont l'objet du sujet : où vont-ils, que font-ils, qui sont-ils ?

Comme le plan général, le plan d'ensemble est fréquemment utilisé en début ou fin de séquence. Il peut être ponctuellement utilisé pour montrer des scènes d'action limitées à quelques personnes. La visée préconisée pour un plan d'ensemble est ordinaire ou en plongée.

» Le plan moyen

Il pose l'action et les personnages du sujet de façon plus significative que les plans larges. On y découvre un ou plusieurs personnages de la tête aux pieds (NE JAMAIS COUPER NI LA TÊTE NI LES PIEDS...) ainsi que divers éléments de son décor l'environnant. Avec ce type de plan, le téléspectateur va vraiment se focaliser sur les personnages et leurs actions. Le décor ne donne plus que des informations secondaires. Si c'est ce dernier que vous voulez mettre en avant, tournez vous plutôt vers un plan général ou d'ensemble. Le plan moyen permet réellement de distinguer un personnage de ce qui l'entoure, de se focaliser sur son aspect physique, son allure.

Le plan moyen peut servir pour de très nombreuses scènes comme l'introduction d'un personnage ou simplement pour montrer une action d'un protagoniste déjà connu.

L'angle de vue le plus fréquemment utilisé est celui ordinaire et positionne l'horizon au niveau des yeux du personnage, comme le recommande la règle des tiers.

» Plans rapprochés

Il existe deux types de plans rapprochés. Le plan rapproché taille et le plan rapproché poitrine. Ils ont en commun de créer une certaine intimité avec le personnage, celui-ci paraît accessible, voir même vulnérable. Ils mettent en avant ce que dit et fait un personnage sans trop se focaliser sur son jeu. L'objectif du plan rapproché est de comprendre, décrire, la psychologie et les émotions d'un personnage. L'attention du spectateur est portée sur le ou les regards, les expressions du visage ou du corps.

Le **plan rapproché taille** cadre les personnages au niveau de la ceinture. L'accent est mis sur le personnage et ce qu'il dit ou fait sans pour autant oublier son corps. Certains éléments du décor apparaissent encore en arrière-plan pour placer le contexte. Attention de ne pas le confondre avec plan américain qui, prenant un peu plus de recul, se coupe à hauteur des cuisses.

Le **plan rapproché poitrine** sera perçu comme plus intime par le spectateur. Il cadre les personnages un peu en dessous les aisselles. L'accent n'est plus mis sur la partie haute du corps du personnage mais bien sur son visage.

» **Le gros plan**

Il est celui des émotions. Il cadre de près les visages, et permet de dévoiler les sentiments du personnage au spectateur. La moindre expression (regard, rictus...) sera apparente et interprétée par le spectateur.

Le gros plan isole le visage de la personne filmée, en coupant celui-ci au niveau ou juste au-dessus des épaules. Il est très souvent employé pour montrer, mettre en avant, le regard du personnage, afin d'amener le spectateur à rentrer dans les pensées intimes de celui-ci.

Souvent utilisé lorsque vous devez filmer une conversation ou une personne entrain de faire quelque chose ou de regarder en direction de quelqu'un ou de quelque chose, le gros plan durera généralement moins longtemps que des plans plus larges. Il sert aussi à montrer la tristesse, la colère ou encore la surprise d'une personne.

Pour un gros plan sur un objet, on parlera plus communément de plan serré ou d'insert. Si la chose en question est essentielle à l'histoire, un très gros plan peut aussi être utilisé.

» **Le très gros plan**

Il permet de montrer un détail précis d'un personnage, par exemple un doigt, un œil ou une cicatrice, qui prendra toute la surface de l'écran. Dans le cadre d'un objet, cela pourra être le cadran d'une horloge ou encore un titre ou article de journal. En général de très courte durée, il permet de focaliser l'attention sur un détail significatif pour le sujet ou pour identifier un personnage. Il permet également de montrer ce que l'œil ne peut pas forcément voir à échelle réelle. Le très gros plan peut ainsi donner une valeur symbolique à l'objet ou la partie du corps filmé, peu habitué à voir de cette manière ce que lui montre le plan.

➔ **Les mouvements de caméra/appareil photo/smartphone**

. **Le plan fixe**

Il est tourné à l'aide d'une caméra généralement fixée à un trépied pour rester immobile. Le décor ne change pas, seuls les déplacements des personnages à l'intérieur du cadre créeront du mouvement et détermineront la dynamique de l'image. Si le plan fixe est utilisé pour une longue séquence, la caméra ne bougeant pas, le spectateur ne se sent pas forcément intégré à l'action. Une certaine distance s'installe alors entre lui et les personnages. Bien que le trépied soit également immobile dans ce cas, attention de ne pas confondre les panoramiques avec ce type de plan.

. **Le panoramique**

Il consiste en un mouvement, une rotation de la caméra sur sa position. En gros, on change progressivement l'angle de prise de vue, sans que la caméra ne bouge. Il s'effectue généralement à l'aide d'un trépied, sur lequel la caméra sera fixée, même si certains panoramiques sont réalisés en caméra portée. Le panoramique peut être horizontal, suivant un mouvement de droite à gauche (et inversement) ou vertical, suivant un mouvement de haut en bas (et inversement).

Le panoramique est généralement plus simple à réaliser que les autres mouvements dans le sens où la caméra reste sur sa position, contrairement au travelling. Elle effectue simplement un mouvement de rotation pour donner une vision globale d'un lieu qui n'entre pas dans le cadre fixe de la caméra, comme un paysage ou un intérieur d'assez grande taille, ou simplement révéler un personnage ou un objet jusqu'alors hors du cadre. Il est aussi utilisé pour suivre un personnage ou un véhicule se déplaçant généralement lentement dans le décor.

NETTETE :

» Qu'est-ce que la mise au point ?

“La mise au point” ou “faire le point” est l’opération qui consiste, pour un photographe ou un vidéaste, à régler la netteté d’un ou plusieurs éléments dans une image. La mise au point va dépendre de plusieurs facteurs : la distance entre l’appareil photographique et le sujet filmé, mais aussi du type d’objectif qui est utilisé et particulièrement la focale qui en est l’élément central.

» Mise au point manuelle ou autofocus

Que ce soit pour les appareils photo ou les caméras, il est possible, en fonction des modèles de boîtiers et d’objectifs, d’avoir des assistances qui vont permettre de faire la mise au point plus ou moins automatiquement. On parle alors d’autofocus (AF) ou de mise au point automatique. En fonction des constructeurs, cette mise au point est plus ou moins réactive, rapide et précise. Mais au-delà de la technique, les conditions de tournage influent aussi énormément sur la qualité de la mise au point automatique. Ainsi, en basse lumière comme pour les tournages de nuit, l’appareil aura beaucoup de mal à faire le point. Il en va de même sur des sujets peu contrastés.

Certaines situations impliquent donc l’utilisation de la mise au point manuelle. Elle seule permet de choisir exactement son point de netteté dans certaines situations. Par exemple, si vous voulez choisir une fleur précise dans un champ ou bien, si vous voulez faire des plans d’un ciel étoilé, des plans macro, etc.

» Techniques et astuces

La première technique pour bien réussir sa mise au point manuelle, dans le cas d’un tournage de reportage ou de documentaire, est de préparer sa mise au point avant l’enregistrement. Cette technique est valable pour tout type d’appareils (caméra, boîtier photo).

Il existe une technique qui permet d’aider à faire rapidement le point, tout en ayant une aide. Cette technique s’appelle la “pré-mise au point”. Elle consiste à laisser l’objectif en manuel, tout en utilisant l’aide à la netteté avec le bouton déclencheur de l’appareil photo. Ainsi, avec la bague de mise au point, on fait une première mise au point rapide sur le sujet puis on appuie légèrement sur le bouton du déclencheur. Lorsque le boîtier sonne, on enclenche la prise de vue.

» Des outils pour vous aider à être net

Aujourd’hui, que ce soit sur les caméras ou sur les appareils photos, il existe des outils pour permettre de valider des zones de netteté dans le cadre.

Le premier outil est la fonction “ZOOM” qui permet de zoomer dans l’image afin de voir si votre sujet est bien net.

Le deuxième outil est la fonction “PEAKING” qui permet d’afficher en couleurs les contours des éléments nets. Cela est très pratique, surtout lorsque vous ne disposez pas d’un grand écran externe de retour. Mais pensez cet outil comme un indicateur et exercez votre œil en regardant attentivement les détails pour être sûr d’être net...

Il est bien sûr possible avec la plupart des boîtiers de combiner les deux fonctions Zoom+Peaking afin d’avoir un meilleur résultat.

Si les constructeurs progressent rapidement avec leur système d’autofocus de plus en plus rapide, la mise au point manuelle permet d’assurer la netteté des sujets dans toutes les conditions, même les plus complexes comme l’obscurité.

Donc en tant que professionnel(e) de l’image, **PRIVILEGIEZ SYSTEMATIQUEMENT LA MISE AU POINT MANUEL**

TOURNAGE

Commencer par des images de situation...

Vos téléspectateurs, vos internautes regardent un écran (télé, ordinateur, tablette, téléphone) pour voir ce qui se passe, il faut donc commencer par des images fortes, claires et compréhensives qui permettent de faire entrer dans un lieu, une situation. On commence en général un sujet avec un plan d'ensemble qui permettent de localiser, de situer l'action et le personnage. Mais si l'action l'exige un gros plan peut aussi se justifier s'il permet de comprendre une action...

Attention quand on filme avec une caméra au poing. Penser toujours à filmer à hauteur d'homme.

TOUJOURS SE POSER LES QUESTIONS:

- » **Qu'est-ce que je veux dire avec mon image ?**
- » **Quelle information je veux donner ?**
- » **Qu'est-ce que je veux mettre dans le cadre ?**

Enfin penser à construire un séquencier à l'avance et détailler les séquences dont on a besoin.. Plus le sujet est anglé et plus la collecte des images sera facilitée.

» **Accrocher vos téléspectateurs/internautes**

Vous devez raconter une histoire visuelle. Vos téléspectateurs et internautes doivent pouvoir comprendre votre histoire juste avec les images (succession des plans de l'action)

Les premières images doivent également retenir l'attention. Veillez à ce que votre écriture des images soit accrocheuse, en particulier au début de chaque séquence. Si vous accrochez, intéressez vos téléspectateurs/internautes, ils regarderont le sujet jusqu'au bout....

» **Conseils de tournage**

- ⌘ On ne zoome jamais à l'image. Par contre on peut créer un effet de surprise en “dézoomant”
- ⌘ Penser à mettre les filtres quand il y a du soleil... Minimum 2 ou 3
- ⌘ Toujours installer le HF sur le personnage avant de commencer à filmer, pour avoir des sonores en situation mais bien éviter de filmer le personnage de dos...
- ⌘ Eviter par correction et politesse de faire des gros plans et très gros plans sur certaines parties du corps d'une personne (poitrine, fesse, entrejambe etc...)
- ⌘ Penser à nettoyer son objectif en faisant des ronds concentriques vers l'extérieur... Une image avec des traces n'est pas diffusable...
- ⌘ Quand on est sur pied, il faut éviter de toucher la caméra. Penser à reculer d'un pas et laisser faire la caméra.
- ⌘ L'œilleton est meilleur en termes de contraste, de luminosité, colorimétrie :

IL FAUT DONC FILMER ET CONTRÔLER ABSOLUMENT EN REGARDANT L'OEILLETON. L'écran LCD de la caméra ou de l'appareil n'est pas fiable surtout en extérieur... Par contre, il est utile pour faciliter les réglages techniques de la caméra ou de l'appareil.

Penser aux entrées et sortie de champ. Ne pas suivre les gens systématiquement. Pour faciliter le montage.

Faire des raccords visage.

CONCLUSION

Ce module adressé aux hommes et femmes de média est conçu dans le cadre de la mise en place des outils de renforcement de capacité en prévention et gestion des conflits en lien avec le pastoralisme au Sahel et Afrique de l'Ouest. Il vise à contribuer de manière significative à l'amélioration de la cohabitation pacifique entre les différents usagers des ressources naturelles en s'attaquant sur les perceptions et les méconnaissances des cadres règlementaires régionaux et nationaux. Au regard des aspects abordés, ce module reste dynamique dans son contenu.

Au plan pédagogique, l'agencement du contenu et sa progression a été expérimentée sur une série de formation avant sa consolidation. Toutefois, selon les contextes, les utilisateurs pourront s'appuyer sur leurs connaissances andragogiques pour dispenser ces contenus auprès d'autres acteurs. Le défi reste donc la prise en compte et l'actualisation constante des réglementations évoquées dans les différents Etats et l'évolution des systèmes de production agro pastoraux dans les pays concernés.

*Ce module a été conçu par le CILSS et la CEDEAO à travers les experts de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) de la CEDEAO, en particulier, l'Assistant Technique, **Dr Soulé BIO GOURA** et du CILSS à travers l'équipe de mise en œuvre du PEPISAO **Moussa ASSOUMANE** (coordonnateur du PEPISAO), **Imorou OROU DJEGA** (expert en ingénierie sociale et prévention des conflits), avec l'appui des consultants, **ANDEBI Baguiri** Juriste formateur, **NALEMANE** Gomis, journaliste, correspondant des médias internationaux, consultants en journalisme, **Samba Diallo Diby** consultant formateur (ARED-Sénégal),.*

*Nos remerciements vont également au Dr **SANOU BAKARY** coordonnateur de la composante du PFUA GIZ/CEDEAO, ayant contribué au cours d'un atelier à améliorer le contenu.*



**ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSAO DA CEDEAO**

Secrétariat Exécutif du CILSS

03 BP 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO

Téléphone: 00226 25499600

Email: cilss@cilss.int

Twitter : @PredipR // **Facebook :** Predip@
www.cilss.int; **Email :** administration.se@cilss.int

Commission de la CEDEAO

Département Affaires Economiques et Agriculture

Direction Agriculture et Développement Rural

Annexe River Plaza - 496 Abogo Largema Street - Central Business District

PMB 401 Abuja FCT - République Fédérale du Nigeria

Email : agri_rural@ecowas.int

Twitter : [@ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric) // **Facebook :** [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)